



**BAISSES  
DES PRIX**

**Des promesses,  
peu d'effets!** 7

# BON À SAVOIR

N° 2 :: février 2015 :: Fr. 4.50 :: [www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch)

## LA POSTE

Recommandé perdu:  
conséquences 15

## TRAINS

La 2<sup>e</sup> classe bondée,  
la 1<sup>re</sup> à moitié vide 10

## BISPHÉNOL A

La polémique  
est relancée 13

## LES AUTRES TESTS DU MOIS

Lunette de soleil, vins blancs,  
imprimantes multifonctions



**TEST**  
Pages 34-35

# Gels à raser: sans pitié pour la peau!



**Chose promise, chose due.**

**Les restaurants et Take Away Migros ne vous proposent plus que de la viande de bœuf, de veau, de porc et de poulet de production suisse.**

Joshua a de quoi être ravi: comme nous le lui avions promis, nous ne proposons plus que de la viande de bœuf, de veau, de porc et de poulet de production suisse, dans tous les restaurants et Take Away Migros, à compter du 1<sup>er</sup> janvier. **Par le biais de cette mesure et de nombreuses autres promesses concrètes, nous nous engageons pour la génération de demain.**

**GÉNÉRATION M**

**MIGROS**  
 M comme Meilleur.

## NOS TESTS

**Lunettes de soleil**



Cinq modèles sur 20 sont très bons **14**

**Vins blancs**



Peu de pesticides **18**

**Imprimantes multifonctions**



De bonnes performances **24**

**Gels à raser**



Cocktails chimiques **34**

## SOMMAIRE

### La Poste

Quand les recommandés disparaissent dans la nature **5**

### En bref conso

**6**

### Commerces

Baisse de prix encore timides **7**

### Litige

Cinq ans de lutte contre un cuisiniste **9**

### CFF

La 2<sup>e</sup> classe bondée, la 1<sup>e</sup> à moitié vide **10**

### De qui se moque-t-on? / Chapeau!

**12**

### Bisphénol A

La polémique est relancée **13**

### En bref santé

**16**

### Voitures

Quels droits face à son garagiste? **17**

### Etiquetage

Dix labels alimentaires sous la loupe **20**

### Mobilité

Location de voiture, notre comparatif **23**

### Conditions générales

Suivez l'échéance de vos abonnements **27**

### La Poste

Des services délocalisés au Viêt Nam **28**

### Téléviseurs

La course au toujours plus **31**

### Conseils juridiques

**33**

### En bref conso

**36**

### Alimentation

Pourquoi la stévia peine à s'imposer **37**

### Courrier des lecteurs

**38**

### Le juge a dit

**38**

### Les tests des autres

**39**

Zeynep Ersan Berdoz  
Directrice des rédactions



## ÉDITORIAL

# Le tourisme d'achat, l'arme ultime du consommateur

Septembre 2010, 1 € = 1.35 fr.: notre comparatif de prix entre la Suisse et la France révélait des écarts édifiants. Pour un caddie identique, l'addition était réduite de 42% en France.

Septembre 2011, 1 € = 1.16 fr.: notre caddie aurait dû présenter un écart moindre. Au contraire, il était encore 44% meilleur marché en France...

Et aujourd'hui? Nous refusons, pour l'heure, de refaire cette démarche. Près d'un mois après la décision de la BNS d'abandonner l'arrimage du franc à l'euro, nous estimons, en effet, que le tourisme d'achat doit rester l'arme ultime des consommateurs pour faire réagir le marché comme en 2010 et en 2011.

Vous le lirez à la page 7, notre rédaction collecte actuellement les déclarations d'intention des distributeurs, des discounters, des fournisseurs et des fabricants, pour les confronter à la réalité du terrain. A ce stade, les résultats sont bien loin des effets d'annonce enregistrés.

En parallèle, la rédaction et le Service juridique de *Bon à Savoir* sont fortement sollicités par les questions de consommateurs ayant, par exemple, commandé une voiture, un meuble ou réservé un voyage, juste avant la mi-janvier, et dont la livraison (ou la réalisation) n'aura lieu que dans plusieurs mois. Juridiquement, il n'y a rien à faire, puisqu'un contrat vaut aux conditions qui prévalaient au moment de sa signature. Commercialement, c'est une autre affaire et certaines enseignes acceptent de les revoir aux nouvelles conditions. Voilà qui est à saluer!

Espérons que nous pourrons en dire de même des grands distributeurs et de leurs fournisseurs dans les prochains mois...

**Suivez l'actualité conso chaque jour  
ouvrable sur [www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch),**

**ainsi que sur  
Facebook et Twitter**



# Scandale dans les salles de concert : des milliers de notes restent sans écho.

*De nombreuses et nombreux Suisses souffrent d'une perte auditive dont ils ne sont pas conscients.*



Qu'il s'agisse de Bach, Brahms ou Beethoven, la musique représente un plaisir de choix pour un grand nombre de personnes. Surtout en concert. Mais qu'en est-il quand une partie du public ne peut entendre qu'une toute petite partie des notes jouées ? Pour ces auditeurs et auditrices, le plaisir de la musique est compromis.

Les chiffres démontrent que la situation est bien plus fréquente qu'on ne le pense : plus de 700'000 personnes souffrent en Suisse d'une déficience auditive, et plus de la moitié d'entre elles n'en sont pas conscientes. Cela signifie que lors d'un concert, environ une personne sur vingt est concernée. Mais comment est-il possible qu'un début de perte auditive passe si souvent inaperçu ?

Tout d'abord, la plupart des gens n'ont nullement le sentiment qu'il leur manque quoi que ce soit quand ils n'entendent plus les sons particulièrement légers. Le robinet qui goutte, le voisin qui joue du piano, les oiseaux qui chantent derrière le carreau : tous ces sons presque imperceptibles disparaissent quasiment sans que l'on s'en aperçoive. Mais ce n'est pas encore tout, car la déficience auditive est un processus très complexe qu'influencent de nombreux facteurs. Et le volume n'est pas le seul concerné : les «fréquences» jouent elles aussi un rôle important.

*Bien entendre n'est pas seulement une question de volume*

Les personnes souffrant d'une déficience auditive n'entendent plus certaines fréquences. Les sons légers ne disparaissent pas tous complètement, mais uniquement ceux qui ont une certaine fréquence. La perception sonore s'en trouve pro-

fondément modifiée : la musique paraît confuse et floue.

Dès lors, toute personne qui, en salle de concert, ressent parfois l'impression que la musique n'est plus tout à fait harmonieuse devrait par précaution passer rapidement un bilan auditif auprès d'un professionnel. Ce dernier teste la capacité auditive dans tout le spectre des fréquences et clarifie la situation. Autre avantage du dépistage précoce, la personne qui opte rapidement pour un appareil auditif aura de bonnes chances de conserver la faculté de traitement des signaux dans son cerveau. De cette manière, peut-être toutes les notes seront-elles à nouveau perçues dans les salles de concert suisses.

**Pour toute information et prise de rendez-vous pour un bilan auditif, consultez le site [www.neuroth.ch](http://www.neuroth.ch)**

**Découvrir de nouveaux mondes sonores.  
Sans clé de sol.**

*Le nouvel  
Audéo V  
de Phonak*



**NEUROTH**  
Entendre mieux · Vivre mieux

# Recommandé égaré? Le consommateur trinque!

**COURRIER** | Si La Poste perd une lettre recommandée, son contenu n'est assuré qu'à hauteur de 500 fr. au maximum. Les dommages consécutifs, eux, ne sont pas couverts.

«Les envois importants, précieux ou liés à des délais devraient être envoyés en recommandé. Avec le recommandé (R), vos lettres ne sont remises à leur destinataire que contre signature et vous bénéficiez d'une assurance pour vos envois», prétend La Poste. Le hic, c'est que les courriers en question s'égarent parfois en route. Ainsi, sur les 25 millions de recommandés distribués par La Poste l'an dernier, 25 000 ont disparu, soit 1%.

Une lectrice vaudoise en a fait l'expérience récemment. Le 24 décembre dernier, un avis de passage déposé par le facteur l'invite à retirer un recommandé entre le 27 décembre et le 5 janvier. Au guichet, l'employé, lui annonce pourtant qu'il est introuvable. Il effectue alors de nombreuses recherches pour le localiser. Sans succès. Le pli s'est tout bonnement volatilisé!

Mécontente, notre lectrice s'adresse donc à l'ex-régie fédérale pour obtenir des explications et retrouver la missive perdue. Laquelle l'informe alors que «de processus exact de livraison n'a pas pu être obtenu». Avant de lui annoncer qu'elle n'a aucune information sur l'expéditeur, et de l'inviter à attendre une confirmation de celui-ci.

## Peu responsable, La Poste

Le 12 janvier, le pli égaré est finalement réapparu et a été remis à son destinataire. Soit 20 jours après son arrivée à l'office de retrait, si l'on en croit le suivi des envois (Track & Trace). D'après ce même document, il s'y trouvait depuis le 3 janvier déjà.

Or, il avait été envoyé le 23 décembre et contenait une décision soumise à un recours de 30 jours. Une information importante et urgente a, par conséquent, fait défaut à notre lectrice durant de nombreux jours, réduisant ainsi

substantiellement le délai de réaction qui lui était octroyé.

Dès lors, pourquoi ne pas l'avoir avertie tout de suite? «La Poste a tenté de prendre contact avec la cliente à plusieurs reprises. Malheureusement, nous ne sommes pas arrivés à la joindre», se justifie Nathalie Dérobert Fellay, porte-parole du géant jaune.

## 500 fr. au maximum

Les conséquences auraient pu être autrement plus dramatiques si le courrier n'avait jamais été retrouvé. D'autant qu'il aurait été impossible d'identifier sa provenance, puisque seule l'adresse du destinataire est saisie au moment de l'envoi. De bonne foi, l'expéditeur aurait donc pu considérer que sa lettre avait bel et bien été délivrée et que sa décision était, de fait, acceptée.

La Poste, elle, se protège derrière des conditions générales où ne peut plus claires: sa responsabilité n'est engagée que pour les courriers recommandés. Et, lorsque celle-ci est établie, le dédommagement maximal en cas de perte, de détérioration ou d'erreur de distribution est plutôt chiche: il est limité au coût de revient du contenu de l'envoi, mais à 500 fr.



La Poste limite sa responsabilité pour la perte d'un courrier recommandé.

au maximum. Pour une lettre, le client lésé ne recevra donc que des clopinettes.

Le dédommagement maximal se monte à 500 fr. également pour les colis simples et à 1500 fr. pour ceux qui sont remis contre signature. De plus, le géant jaune ne répond en aucun cas des dommages

consécutifs à la perte, à l'avarie ou à la distribution incorrecte ou tardive du courrier. Pourtant, ceux-ci peuvent avoir des conséquences bien plus désastreuses que la valeur de l'envoi (*lire encadré*).

## Des erreurs admises...

Selon Nathalie Dérobert Fellay, «cette situation est issue de la volonté du législateur suisse qui a donné à La Poste la possibilité de limiter sa responsabilité. Il a tenu compte du fait qu'elle transporte chaque jour plusieurs millions de courriers en Suisse et à l'étranger. En raison de ce nombre élevé, des pertes et des retards peuvent se produire.»

En résumé, La Poste s'engage donc à acheminer un envoi d'un point A à un point B, mais ne se préoccupe pas de ce qu'il contient ni des conséquences qu'une perte ou un retard de livraison pourrait engendrer... Chantal Guyon

## PRÉCAUTIONS

### Pas de dommages consécutifs

La perte ou le retard dans la distribution d'un courrier recommandé peut avoir de fâcheuses conséquences pour les particuliers. Cela est d'autant plus vrai pour les envois dont la date de réception fait foi, comme les résiliations d'assurance maladie ou de bail, par exemple. Si ceux-ci ne sont pas délivrés dans les temps, la résiliation pourra en effet être considérée comme nulle. On risque alors de res-

ter affilié à son ancien assureur ou, pire encore, de devoir s'acquitter du loyer de son ancien appartement!

Il est donc vivement recommandé de s'y prendre à l'avance pour éviter les ennuis. On évaluera également le contenu du courrier qu'on doit envoyer. Et, le cas échéant, on pourra faire appel aux services d'un coursier pour qu'il soit remis à son destinataire en main propre.

## Cartes sans bonus

La récente baisse des tarifs des Transports publics genevois (TPG) ne fait pas que des heureux. Contraints de baisser le prix du billet «1 h» et des abonnements à la suite d'une votation populaire, les TPG ont compensé le manque à gagner ailleurs, constate l'un de nos lecteurs genevois. Adepte des cartes prépayées «cart@bonus», il déplore la disparition de leurs trois avantages: montant crédité 10% supérieur au prix d'achat, bonus de recyclage (une carte gratuite pour 20 rapportées) et bonus pratique (achat d'un dernier ticket possible même avec un solde insuffisant). Désormais, les cart@ bonus ne sont plus qu'un simple portefeuille électronique, sans le moindre avantage financier. «Une réflexion sur leur nom est d'ailleurs menée», concède la porte-parole de la régie publique.



## Crème pas si légère

Vous pensiez grossir deux fois moins en remplaçant la crème entière par de la demi-crème? Raté. Parmi les grands distributeurs, Migros et Coop en tête, celle-ci n'est, en réalité, qu'un quart moins riche que la crème entière. La législation n'impose pourtant qu'une teneur minimale en matières grasses de 15% pour l'appellation «demi-crème», contre 35% pour la crème entière. Malgré tout, la grande majorité des demi-crèmes du commerce en affichent 25%. Seuls les produits dits «légers» ou la crème à café ont un taux proche de 15%. Quant aux gourmands, qu'ils se rassurent: la double crème n'est pas deux fois plus riche que la



crème entière. Avec ses 45% de matières grasses, elle n'est qu'un petit peu plus calorique.

## Action concassée

René Kaufmann s'est senti floué en achetant, à intervalles rapprochés, deux packs de six boîtes de tomates concassées dans une Migros de Neuchâtel. Le premier emballage, vendu avec un rabais de 20%, lui a coûté 4.30 fr. Et le second 4.60 fr., alors qu'il était baissé de 30%! A l'origine de cette incohérence arithmétique, le changement du prix de base, qui a grimpé de 5.40 fr. à 6.60 fr. entre-temps. «Il est

vrai que le prix a changé en raison de l'augmentation du coût de la matière première, mais ces deux actions étaient suffisamment espacées dans le temps. Nous n'avons pas cherché à tromper le consommateur sur le montant du rabais», se défend le grand distributeur. L'histoire ne dit pas encore si les tomates concassées retrouveront leur prix d'antan, à la suite de l'effondrement de l'euro.

## Pantalon d'origine animale?

Sur l'étiquette d'un pantalon en velours côtelé acheté chez Manor, une lectrice de La Conversion (VD) a été surprise de lire: «Contient des parties non textiles d'origine animale». Selon la réglementation européenne, reprise par la Suisse, cette information doit obligatoirement figurer sur des produits textiles qui comportent des pièces d'origine animale. Elle sert, par exemple, à différencier facilement la vraie de la fausse fourrure. Mais pourquoi apparaît-elle sur l'étiquette d'un vêtement en velours côtelé? Mystère élucidé par le porte-parole de Manor: «Elle s'explique par la présence d'un petit rectangle de cuir au-dessus de la poche arrière droite du pantalon», explique Andreas Richter.



## EasyJet surtaxe le franc

1 € = 1.50 fr. Tel est le taux de change appliqué à bord des avions d'EasyJet, comme l'a relevé un lecteur genevois en partance pour Berlin en décembre dernier. Un encas à 4 € lui a été facturé 6 fr., et un parfum vendu 45 €, 67.50 fr. «EasyJet fixe pour plusieurs mois les tarifs de ses produits disponibles en vol et ne peut s'adapter aux fluctuations quotidiennes», se défend la porte-parole de la compagnie. Un temps d'adaptation exceptionnellement lent, car 1 € valait pourtant 1.20 fr. depuis... le début de 2012! Le transporteur annonce tout de même vouloir réviser ses taux en raison de la chute des cours à la mi-janvier. En attendant, mieux vaut avoir quelques euros en poche pour régler ses achats à bord. Autre solution: payer par carte et demander à être débité en euros. Dans ce cas, c'est le cours fixé par sa propre banque qui s'appliquera.



## Le prix du hamburger prend l'avion

En achetant casse-croûte et boissons au Burger King de l'aéroport de Genève, un lecteur pensait faire une bonne affaire en évitant les tarifs onéreux des autres restaurants du site. Erreur! Un «Xtra-long Chili Cheese» lui a coûté 10.90 fr. Le même hamburger est pourtant vendu 7.90 fr. dans les autres filiales romandes du géant du fast-food, à Lausanne et sur l'aire autoroutière de La Côte. Une même enseigne, deux tarifs? «Nos restaurants sont, en fait, des établissements franchisés. Nous proposons un prix recommandé, mais chaque propriétaire est libre d'adopter ses propres tarifs, sans limite maximale», justifie l'entreprise.

# Baisse des prix en Suisse: encore trop peu d'effets!

**COMMERCES** | La rédaction de «Bon à Savoir» suit de près l'évolution des prix à la suite de la chute du taux de change entre l'euro et le franc. Nos explications.

Près d'un mois après l'annonce fracassante de la Banque nationale suisse d'abolir le cours plancher (1€ = 1.20 fr.), les distributeurs et les discounters ont-ils répercuté la baisse de l'euro sur le prix des marchandises importées? L'ont-ils fait entièrement? Ou tentent-ils, au contraire, de conserver les gains de change pour augmenter encore un peu plus leur marge?

A grand renfort de publicité, les enseignes ont très vite annoncé des baisses de prix. Preuve qu'elles ont bien retenu la leçon d'avant l'arrivée du franc à l'euro, dictée par la pression des consommateurs et de leurs représentants, dont *Bon à Savoir* en Suisse romande.

## Fruits, légumes, produits laitiers

Plusieurs centaines d'articles auraient ainsi été adaptés au nouveau taux de change. En particulier celui des fruits, des légumes et des produits laitiers. Soit! Mais, concrètement, le prix des fruits et des légumes est impossible à comparer. Ils changent, en effet, chaque semaine, voire tous les jours, notamment en raison des provenances ou des récoltes. Les baisses annoncées ne sont donc pas valablement vérifiables.

S'agissant des produits laitiers, Coop indique avoir réduit le prix

du fromage à tartiner Cantadou *Ail et Fines herbes* de 8,5%. C'est bien, mais les autres articles de la même marque ne l'ont été que de 4%... Toujours chez Coop, si les prix de la mozzarella, de la ricotta et du gorgonzola de Galbani ont été corrigés à la baisse, ceux du parmesan et du mascarpone, de Galbani toujours, n'ont pas bougé!

Chez Migros, la baisse la plus marquée atteint 16,7% pour la pizza *Finizza Prosciutto & Funghi*, alors que l'enseigne annonce des réductions allant jusqu'à 30%. Interpellée sur ce point, sa porte-parole garde le silence.

## Pression sur les fabricants

Pour les autres groupes de produits, les distributeurs disent être en négociation avec leurs fournisseurs et les fabricants afin de «faire profiter les clients de la totalité des économies réalisées grâce à la baisse du cours de change».

Nous avons donc interpellé, le 29 janvier dernier, Coop, Migros, Manor, Denner, Aldi et Lidl sur les résultats de leurs démarches. Aucun n'a ouvertement répondu, prétextant la confidentialité des échanges. Seul Denner a souligné que «depuis des années, les multinationales, en particulier, refusent de répercuter leurs propres gains de change», sans toutefois livrer de noms...



Nous avons donc posé la question à quatre grandes marques. Procter & Gamble et L'Oréal ont refusé de s'exprimer, tout comme Beiersdorf, le fabricant de Nivea. Seul Ferrero Suisse a annoncé un ajustement.

## Marges confortables

Face au silence des uns et des autres, nous avons mis en lumière, avec nos confrères du magazine allemande *saldo*, la confortable marge réalisée par Migros sur trois produits cosmétiques. Au début de l'année, soit avant même l'abandon du taux plancher, la marge du géant orange allait de 83% à 93% pour les trois cosmétiques dont nous avons pu obtenir le prix d'achat du distributeur (*voir tableau*).

bleau). Interpellée sur ces trois exemples, Monica Glisenti, porte-parole, conteste l'importance des marges en comparaison de celles des autres distributeurs...

## A suivre

Ce dossier de l'adaptation des prix ne fait que commencer et relance inévitablement le débat – extrêmement délicat – du tourisme d'achat.

Toute l'équipe de *Bon à Savoir* suit de près cette évolution. Elle ne manquera pas de vous informer et de maintenir également la pression sur l'ensemble des acteurs de la branche.

De votre côté, n'hésitez pas à nous transmettre les exemples marquants (tickets et/ou photos à l'appui) que vous observez au quotidien lors de vos courses dans les commerces ou en ligne (à transmettre par courriel à info@bonasavoir.ch ou par courrier à *Bon à Savoir*, avenue de la Rasude 2, CP 150, 1001 Lausanne).

Et, entre deux éditions, ne manquez pas nos articles sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch), également relayés sur les réseaux sociaux (mag.bonasavoir sur Facebook et mag\_bonasavoir sur Twitter).

Zeynep Ersan Berdoz / réd.

## Des marges très élevées, trois exemples chez Migros



	Nivea Vital, huile d'argan et calcium fortifiant	L'Oréal Age Perfect, lait nettoyant	Schwarzkopf, coloration permanente, Perfect Mousse 465
Prix d'achat	8.96 fr.	5.06 fr.	5.79 fr.
Prix de vente <sup>(1)</sup>	16.48 fr.	9.54 fr.	11.20 fr.
<b>Marge de Migros</b>	<b>83,9%</b>	<b>88,5%</b>	<b>93,4%</b>

Etat au début de janvier 2015, avec un taux de change à 1 € = 1.22 fr.

<sup>(1)</sup> Sans la TVA de 8%.

Lire également l'«édito» page 3.

# ASSAINIR À TEMPS, AU LIEU DE METTRE SA CHAMBRE EN CHANTIER

**25 ans ou plus après la mise en service d'un chauffage au sol, la probabilité de devoir le remplacer complètement s'accroît. Les conduites en plastique fréquemment utilisées se fragilisent, de l'oxygène s'infiltre dans l'eau de chauffage et provoque ainsi la rouille du système de chauffage et une accumulation de boue dans les tuyaux de chauffage posés dans le sol. En procédant à temps à l'assainissement des conduites par l'intérieur avec HAT-System, les propriétaires d'immeubles évitent l'installation d'un chantier de plusieurs semaines dans leur salon et les frais élevés qu'engendre un remplacement complet coûteux. Le revêtement crée un nouveau tuyau dans le tuyau – le chauffage au sol est à nouveau presque comme neuf.**

L'analyse de l'eau de chauffage effectuée par le groupe Naef dévoile en une heure l'état des conduites du chauffage au sol. Un chauffage efficace et fonctionnant parfaitement permet de réaliser des économies, tout particulièrement maintenant. En effet, à partir de janvier 2014, la taxe sur le CO<sub>2</sub> augmente de près de moitié, passant de 36 francs à 60 francs par tonne, ce qui représente une hausse de 9 à 16 centimes par litre d'huile de chauffage extra-légère et de 7 à 12 centimes par mètre cube de gaz naturel.

## Un chauffage au sol comme neuf et un rien de temps

Lorsqu'un assainissement s'avère nécessaire, les parois internes des conduites sont tout d'abord nettoyées par un processus de jet de sable. Le revêtement est ensuite soufflé à travers la tuyauterie. Au bout de 48 heures de séchage, il a créé un nouveau tuyau dans le tuyau. Contrairement aux curages, qui n'éliminent qu'une partie de la boue accumulée sans remédier à la fragilisation, HAT-System restaure les tuyaux de chauffage posés dans le sol quasiment à leur état d'origine. HAT-System est la version originale de l'assainissement des conduites par l'intérieur. L'assainissement avec HAT-System s'effectue en quelques jours. Il est donc nettement plus rapide et moins coûteux que le remplacement complet du chauffage au sol.



Tuyau de chauffage avant, pendant et après l'assainissement



Un assainissement réalisé à temps permet d'éviter un tel scénario-catastrophe.

## Perte d'efficacité due à la fragilisation et à l'accumulation de boue

C'est particulièrement entre le début des années 1970 et le début des années 1990 que l'on a utilisé dans les sols des circuits de chauffage composés de conduites en plastique. Les conduites en plastique sont soumises à un processus de vieillissement. Les variations permanentes de température entraînent l'évaporation des stabilisateurs contenues dans le plastique. C'est ce que les professionnels nomment «fragilisation». Si les conduites se fragilisent, de l'oxygène peut s'infiltrer dans le circuit de chauffage fermé et attaquer tous les éléments métalliques du chauffage. Les particules de rouille et dépôt qui en résultent provoquent une accumulation de boue dans les fins tuyaux de chauffage. Le résultat: l'eau de chauffage circule plus mal dans les conduites et la puissance thermique diminue ou s'estompe totalement.

## Le scénario-catastrophe: un sol éventré

Quand le chauffage au sol ne peut plus être sauvé, il ne reste qu'une solution: le remplacement complet. Des experts ouvrent et éventrent le sol pour atteindre les tuyaux chauffants qui y sont posés. Ils ôtent les anciens tuyaux et en installent de

nouveaux. Le processus soulève une grande quantité de poussière qui peut s'incruster dans l'immeuble. Les occupants doivent vider les pièces concernées. En plus de l'évacuation du mobilier, les travaux obligent souvent les occupants eux-mêmes à se reloger. Un assainissement avec HAT-System prolonge la vie du chauffage au sol de quelques décennies.

## Faire le point grâce à l'analyse de l'eau de chauffage

L'analyse de l'eau de chauffage effectuée par le groupe Naef permet d'obtenir un bilan précis du degré de fragilisation des conduites en plastique. L'eau de chauffage prélevée est analysée sur place au moyen d'appareils de mesure de pointe. Entre autres choses, la teneur de l'eau en oxygène est mesurée. Une valeur trop élevée est le signe d'une fragilisation avancée des conduites en plastique. La présence d'oxyde de fer dans l'eau est un autre signe d'alarme: elle indique que les éléments métalliques du chauffage sont déjà attaqués et que de la rouille s'est formée. Cette analyse de l'état des conduites nous permet de déterminer clairement si un assainissement avec HAT-System est indiqué. L'analyse de l'état des conduites dans les immeubles d'âge critique a bien souvent fait ses preuves, en tant qu'examen préventif rassurant.



Analyse minutieuse de l'eau avant l'assainissement



1985 - 2015  
UN GRAND MERCI  
DE VOTRE FIDÉLITÉ



**Naef GROUP**  
HAT-Tech AG

Assistance en ligne gratuite:  
0800 48 00 48

[www.hat-system.com](http://www.hat-system.com)  
[info@naef-group.com](mailto:info@naef-group.com)

  
**Naef**  
HAT-SYSTEM

# Le mauvais plan cuisine

**LITIGE |** Il aura fallu cinq ans de lutte à Chantal Bielser et à Catherine Aeschbacher pour obtenir gain de cause face à un cuisiniste peu scrupuleux.

Elles désiraient se faire plaisir en s'offrant une cuisine étincelante. Après cinq ans de procédure fastidieuse, Chantal Bielser et Catherine Aeschbacher se retrouvent à la case départ. La seule consolation, mais pas des moindres, c'est d'avoir finalement obtenu gain de cause dans une affaire abracadabrante qui aurait pu leur faire perdre beaucoup d'argent.

Tout a commencé en automne 2007. Dans les allées du Comptoir Suisse, nos deux lectrices se laissent séduire par le stand d'un cuisiniste vaudois. Comme l'accueil est chaleureux, elles s'attardent sur le catalogue des produits et flashent sur l'un des agencements illustrés. Mais leur enthousiasme retombe aussitôt qu'elles constatent que le prix frise les 100 000 fr.

Un tel investissement ne cadre pas avec leur budget? Qu'importe, le directeur commercial de la société s'amuse à entretenir le rêve. «Il nous a proposé de nous soumettre un projet gratuitement et de faire chuter le prix à 45 000 fr. si nous acceptions que notre cuisine puisse être photographiée, voire visitée à des fins publicitaires», relate Catherine Aeschbacher. Après concertation, les deux femmes signent cette offre basée sur un mobilier massif réalisé sur mesure.

## Ça coince dans les tiroirs...

L'histoire a commencé par grincer en avril 2008. Les deux clientes constatent que les plans sont inexacts, avec des erreurs d'alignement entre autres. Après plusieurs discussions, un point n'est toujours pas réglé: «Nous avions précisé que nous voulions un bloc de trois tiroirs qui ne figurait pas sur les plans. Comme la cuisine était censée être sur mesure, nous pensions que cet ajustement ne poserait aucun problème. Nous n'avons pas compris pourquoi on nous a répondu que ce n'était pas possible, si bien que nous avons refusé de signer les plans», explique Catherine Aeschbacher.



En 2007, Catherine Aeschbacher – ici avec sa fille Clémentine et son fils Léo – était loin de se douter que sa cuisine ne serait toujours pas changée sept ans plus tard.

Selon la planification, la pose de l'agencement était prévue le 14 juillet 2008. La société annonce alors que les travaux ne seront pas faits en raison de la signature manquante. Puis, elle envoie à ses clientes les plans par courriel. Chantal Bielser répond qu'ils lui paraissent corrects, mais qu'elle souhaite les recevoir par courrier étant donné qu'elle n'arrive pas à les imprimer. L'entreprise lui demande de bien vouloir les signer malgré tout. Sans succès. Il annonce alors que la cuisine sera posée à compter du 30 juillet.

Soutenues par leur protection juridique Assista, les deux Vaudoises passent à l'action. Comme la première audience de conciliation est un échec, les plaignantes décident d'aller plus loin. En mars 2011, le Tribunal d'arrondissement

de Lausanne tranche en leur faveur en exigeant du cuisiniste qu'il rembourse notamment l'acompte de 18 000 fr. Mais ce dernier fait appel et la justice lui donne partiellement raison. Les deux femmes font à leur tour appel, sans leur protection juridique qui n'accepte pas de les suivre. Hélas pour elles, la justice confirme son dernier jugement.

## Pari osé

Après avoir obtenu les motivations du tribunal, elles sont résolues à ne rien lâcher, d'autant que les frais à leur charge ne cessent de grossir. Elles portent l'affaire au Tribunal cantonal qui confirme à son tour le dernier jugement. Elles décident alors de saisir le Tribunal fédéral (TF). «C'est clair que nous avons pris un gros risque, mais cette situation nous était tellement

insupportable que nous ne pouvions pas imaginer nous arrêter là. Surtout que nous avions déjà versé cet acompte de 18 000 fr. Et, en cours d'affaire, nous avons réalisé que le mobilier n'était ni sur mesure ni en bois massif.»

Bien leur en a pris, puisque le TF leur a donné raison. Il a estimé que le contrat prévoyait que les plans devaient être acceptés. Or, aucune de nos deux lectrices ne les avait signés. Le cuisiniste a donc dû rembourser les 18 000 fr. En y ajoutant les intérêts sur cinq ans, les plaignantes ont finalement touché 23 196 fr. De quoi repartir à la quête d'une cuisine? «Oui, mais il nous faut un peu de temps pour digérer toute cette histoire. Et comme dit le proverbe: chat échaudé craint l'eau froide», glisse Catherine Aeschbacher.

Yves-Noël Grin

Une enquête menée  
en collaboration  
avec **On en parle**



# La place dans les mais pas

**TRANSPORTS** | Aux heures de pointe, sur plusieurs trajets. La 2<sup>e</sup> classe, elle, est

«Pourquoi autant de wagons de 1<sup>e</sup> classe vides et si peu de 2<sup>e</sup> classe?» s'indigne un usager des CFF sur la page Facebook de l'entreprise. Questionnement partagé par nombre de pendulaires, lassés de chasser la moindre place assise dans le convoi qui les amène au travail. L'agacement touche aussi les écoliers du train Genève-La Plaine, contraints de rester à quai faute de pouvoir pénétrer dans des wagons surchargés, si l'on en croit la *Tribune de Genève* du 19 novembre dernier. Alors que l'accès à un compartiment de 1<sup>e</sup> classe, loin d'être rempli, leur est barré.

Impressions colorées par la mauvaise humeur du matin ou réalité mesurable? En collaboration avec l'émission *On en parle* (RTS, *La Première*), nous avons cherché à vérifier si le taux de remplissage des wagons de 1<sup>e</sup> et de 2<sup>e</sup> classe aux

heures de pointe était réellement si différent. Les passagers de six trains ont été méthodiquement comptés par nos enquêteurs, sur trois des tronçons très fréquentés par les pendulaires romands (*lire encadré*).

## 1<sup>e</sup> classe boudée

Le constat est sans appel: en moyenne, moins d'un siège sur deux était occupé en 1<sup>e</sup> classe (46,6%) dans les 22 wagons que nous avons parcourus. Tandis que, en 2<sup>e</sup> classe, le taux d'occupation moyen atteignait 81,7% (*voir tableau*). La différence est plus nette encore sur le tronçon Yverdon-Lausanne, qui pose le plus de problèmes: 43,2% contre 98,6%. Lors de notre relevé matinal, seuls neuf sièges de 2<sup>e</sup> classe étaient libres dans l'ensemble du train, contre 142 en 1<sup>e</sup>.

A l'inverse, la plus faible différence d'occupation entre la 1<sup>e</sup> et la

2<sup>e</sup> classe a été mesurée dans un train du soir entre Lausanne et Vevey: 40% contre 54,9%. Par rapport à la mesure Yverdon-Lausanne, cet écart moindre s'explique par une composition très différente des convois. Celui de Lausanne-Vevey offre, proportionnellement, plus de sièges de 2<sup>e</sup> que celui d'Yverdon-Lausanne. Autrement dit, la répartition des wagons entre la 1<sup>e</sup> et la 2<sup>e</sup> classe répond mieux à la demande.

«Il faut considérer tout le parcours effectué par le train et pas qu'une partie, se défend Jean-Philippe Schmidt, porte-parole des CFF. Par exemple, une 1<sup>e</sup> classe vide entre Fribourg et Lausanne peut être remplie entre Lausanne et Genève. De toute manière, un si petit nombre de mesures n'est pas représentatif.» Il n'en reste pas moins que le taux de remplissage

de la 1<sup>e</sup> classe n'atteint celui de la 2<sup>e</sup> sur aucun de nos six parcours, Lausanne-Genève compris.

## Entassés au centre du train

Mais un point positif ressort aussi de notre enquête: dans chacun des six trains observés, il restait suffisamment de places pour que chaque passager trouve un siège – même s'il s'en est fallu de très peu dans le Yverdon-Lausanne de 7 h 53. «Notre objectif est de pouvoir offrir une place assise à chaque client», explique Jean-Philippe Schmidt. Contrat rempli, à première vue. Car, s'il y a bien quelques dizaines de personnes debout, il reste assez de places pour qu'elles s'assoient toutes.

Nos relevés mettent toutefois en évidence un deuxième problème: la mauvaise répartition des passagers à l'intérieur des trains.

## Occupation des trains en 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> classe

Trajet	1 <sup>e</sup> classe		2 <sup>e</sup> classe					
	Nombre de wagons	Occupation moyenne	Nombre de wagons	Occupation moyenne	Occupation du wagon le plus rempli	Emplacement du wagon <sup>(1)</sup>	Personnes debout	Places assises libres
<b>Yverdon-Lausanne</b> Mardi 27.1.2015 - 07h 53	6	43,2%	8	98,6%	131,4%	8/14 <sup>(3)</sup>	22	0
<b>Lausanne-Yverdon</b> Jeudi 22.1.2015 - 17h 45	6	42,4%	8	94,8%	111,8%	9/14 <sup>(3)</sup>	12	1
<b>Lausanne-Genève</b> Jeudi 22.1.2015 - 07h 42	4	56,9%	6	83,2%	105%	5/10	2	1
<b>Genève-Lausanne</b> Mardi 27.1.2015 - 17h 42	2	52,5%	5	72,3%	98,8%	5/7	5	6
<b>Vevey-Lausanne</b> Mardi 27.1.2015 - 07h 13	1	58,3%	5	83,9%	111,3%	5/6	13	4
<b>Lausanne-Vevey</b> Jeudi 29.1.2015 - 17h 21	3	40%	8	54,9%	111,6%	7/11	14	4
<b>Moyenne</b>	<b>22</b>	<b>46,6%</b>	<b>40</b>	<b>81,7%</b>				

<sup>(1)</sup>Le wagon de tête est numéroté 1. <sup>(2)</sup> = <50%, = 50-80%, = >80%. <sup>(3)</sup>Train composé de deux rames non traversables (1-7 puis 8-14).

# manque trains, partout

**la 1<sup>re</sup> classe des CFF reste à moitié vide souvent bondée. Nos chiffres en détail.**



Photos: Marine Dutuit

Alors que le wagon de 2<sup>e</sup> classe le plus occupé de chaque convoi l'est à hauteur de 99 à 131% – on a compté jusqu'à 22 personnes debout dans une même voiture –, le moins rempli ne dépasse jamais 77%. Or, dans presque tous les cas, celui-ci est situé soit en tête, soit en queue du train. «Le personnel signale pourtant cela régulièrement à nos clients», confirme le porte-parole des CFF.

Le plus souvent, il suffit donc de rejoindre une extrémité du train pour trouver des places assises. La pratique est autorisée même si les passagers de 2<sup>e</sup> doivent, pour cela, transiter par des wagons de 1<sup>re</sup>, précise Jean-Philippe Schmidt. Mais, dans certains cas, la traversée reste vaine, surtout lorsque les deux rames d'un convoi ne sont pas connectées, comme dans les ICN entre Yverdon et Lausanne. Lors de

notre mesure, les 48 voyageurs debout n'avaient, par exemple, que 30 places assises à disposition dans leur partie de rame. De plus, deux personnes qui voyagent ensemble trouveront rarement deux places dans le même compartiment.

## La 2<sup>e</sup> classe plus rentable que la 1<sup>re</sup>

En admettant qu'il parvienne finalement à trouver une place assise, un passager de 2<sup>e</sup> est-il vraiment en droit de se plaindre du faible taux d'occupation de la classe supérieure? Car un billet de 1<sup>re</sup> coûte davantage. Doit-on comprendre que voyager dans un wagon à moitié rempli fait partie des prestations qui accompagnent naturellement cette tarification? «Ce n'est pas le cas», conteste Jean-Philippe Schmidt. Il ajoute que, en termes de chiffre d'affaires par dis-

tance parcourue, le voyageur de 1<sup>re</sup> paie même davantage que celui de 2<sup>e</sup>.

Problème: nos résultats montrent exactement le contraire. En multipliant le nombre de voyageurs d'un wagon par le prix d'un billet ou d'un abonnement dans leur classe respective, on constate en effet qu'un wagon de 2<sup>e</sup> classe est plus rentable qu'un wagon de 1<sup>re</sup> dans cinq de nos six trains. C'est particulièrement vrai sur le tronçon Yverdon-Lausanne, où chaque wagon de 2<sup>e</sup> est 2,5 fois plus rentable qu'un wagon de 1<sup>re</sup>. Autrement dit, à espace occupé comparable, les passagers de 2<sup>e</sup> classe rapportent plus d'argent aux CFF que ceux de 1<sup>re</sup>.

## Allonger les quais?

Augmenter la capacité des trains coûte cher et nécessite des

investissements importants, que les CFF sont justement en train de mener: en Suisse romande, le projet «Léman 2030» permettra ainsi de doubler le nombre de places assises entre Genève et Lausanne. Parmi les mesures prévues, l'allongement des quais de plusieurs gares rendra possible la circulation de trains de 420 m de long.

Pourtant, les résultats de notre enquête montrent que, en adaptant le nombre de wagons de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> à la demande réelle et en améliorant la répartition des voyageurs dans un même convoi, un plus grand nombre de passagers pourraient être transportés sans procéder à de lourds travaux. Une économie dans les investissements qui pourrait contribuer à limiter la hausse du prix des billets.

*Vincent Cherpillod /  
Carole Despont*

Occupation du wagon le moins rempli	Emplacement du wagon <sup>(1)</sup>	Occupation prévue ( <a href="http://www.cff.ch">www.cff.ch</a> ) <sup>(2)</sup>	Occupation réelle <sup>(2)</sup>
72%	2/14 <sup>(3)</sup>	1.  2.	1.  2.
77,1%	14/14 <sup>(3)</sup>	1.  2.	1.  2.
63,1%	10/10	1.  2.	1.  2.
41,9%	1/7	1.  2.	1.  2.
67,5%	1/6	1.  2.	1.  2.
22,5%	1/11	1.  2.	1.  2.

## EN DÉTAIL

### Les critères de notre enquête

Nous avons procédé à six relevés dans des trains circulant sur trois itinéraires, en choisissant le sens dans lequel le plus grand nombre de passagers «pendulent». Le taux d'occupation a été calculé en divisant le nombre de passagers présents dans un wagon (assis et debout) par le nombre de places assises totales. Ainsi, un wagon avec 70 personnes assises, 10 sièges libres et 10 personnes debout est considéré comme rempli à 100%.

Les convois choisis l'ont été selon le critère suivant:

► Premier train annoncé avec un taux d'occupation «très important» à partir de 7 h (matin) et 17 h (soir), sans arrêt intermédiaire.

Ce taux d'occupation est annoncé sur le site [www.cff.ch](http://www.cff.ch) par un pictogramme qui présente un à trois personnes. S'il est rouge, l'occupation prévue dépasse 80%. Il s'agit d'estimations basées sur les taux de l'année précédente et les éventuelles manifestations. Lors de nos relevés, il s'est avéré imprécis dans sept cas sur douze.

**CHAPEAU!**

:-)

**Un bon immortel**

**L**es bons et leur date limite ont le don d'agacer. En effet, comment justifier qu'ils ne sont, par exemple, plus valables après une année, alors qu'ils ont bien été payés? Quoi qu'il en soit, les détenteurs qui en auraient oublié au fond d'un tiroir ont tout intérêt à tenter leur chance. Et ce n'est pas notre lectrice, Brigitte Mayoraz,

qui dira le contraire. Coop City, à Sion, a accepté son bon de 100 fr. qui datait pourtant de 25 ans! Vu le renchérissement du coût de la vie, cette cliente aurait certes pu acheter plus de marchandises pour cette même somme en 1990 qu'aujourd'hui. Mais l'essentiel, c'est que son bon ait malgré tout pu être utilisé.

**Avec des pieds, ça marche**

**U**ne lectrice vaudoise applaudit «l'excellent service après-vente de Logitech». Acheté il y a deux ans, dans un set comprenant également une souris d'ordinateur, son clavier est devenu «boiteux» lorsqu'un pied s'est cassé. N'ayant pas trouvé de pièce de rechange, elle s'est alors tournée vers le Service clientèle de la marque vaudoise. Mais, comme

elle ne trouvait plus la preuve de son achat, et donc la validité de la garantie, un collaborateur lui a demandé d'envoyer une photo du numéro de référence de l'appareil. Quelques jours plus tard, un clavier flambant neuf lui était livré. Depuis, son installation informatique «marche» beaucoup mieux.

ld

**DE QUI SE MOQUE-T-ON?**

:-()

**Tarifs inadaptés chez Sunrise**

**N**otre lectrice Christine Matthey Valet a réalisé, en fin d'année dernière, qu'elle payait ses communications téléphoniques 69 ct./min avec sa carte à prépaiement Sunrise, alors que l'opérateur affiche un tarif de 30 ct./min sur son site internet. Un employé lui a alors expliqué que c'était en raison de sa carte SIM trop ancienne. Il a ajouté qu'il lui appartenait de se renseigner sur les nouveaux tarifs en prenant l'exemple des loyers: «Si vous ne demandez rien, ils ne vont pas baisser tout seuls.» Fait avéré, puisque personne n'a daigné lui préciser le changement lors de ses appels à la hotline ou de ses passages au shop.

L'interlocuteur, visiblement peu arrangeant, lui a également signifié que rien ne prouvait que

l'information ne lui avait pas été donnée ou qu'elle n'en avait pas pris connaissance. Début décembre, elle se procure donc une carte récente. Mais elle apprend finalement que le nouveau tarif n'est effectif que depuis le 8 janvier à cause d'un problème technique «sans doute dû à un vieux numéro de téléphone»!

Approché, l'opérateur ne commente pas ce cas et affirme communiquer régulièrement les nouveaux plans tarifaires par SMS. Un tarif inadapté pendant de nombreux mois, un réajustement qui tarde à venir et pas de geste commercial pour autant. Sunrise n'est, de toute évidence, pas en lice pour l'oscar du meilleur service à la clientèle. ld

Publicité



**Séduisent les plus clairvoyants:  
nos prêts hypothécaires avantageux.**

Financez le logement de vos rêves avec nos taux d'intérêts attrayants. A découvrir dès maintenant sur [banquemigros.ch/hypothèque-avantageuse](http://banquemigros.ch/hypothèque-avantageuse)

**BANQUEMIGROS**

Elle fait toute la différence.

# Bisphénol A: nouvelle polémique

**SANTÉ** | L'annonce a fait l'effet d'une bombe: l'exposition au bisphénol A ne présenterait aucun risque pour la santé des consommateurs. Cet avis de l'EFSA réjouit l'industrie plastique. Décryptage.

**L**e 21 janvier, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a édité un rapport stupéfiant: «La réévaluation complète de l'exposition au bisphénol A (BPA) et de sa toxicité a permis de conclure que, aux niveaux actuels d'exposition, il ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs de tous les groupes d'âges (y compris les enfants à naître, les nourrissons et les adolescents).»

D'un coup de baguette magique, l'agence européenne basée à Parme blanchit le BPA. Au passage, elle divise tout de même par douze le seuil de sécurité pour l'exposition humaine, qui passerait ainsi de 50 à 4 microgrammes par kilogramme de poids corporel par jour, si la Commission et le Parlement européens adoptent cette réévaluation.

## Toxicité avérée

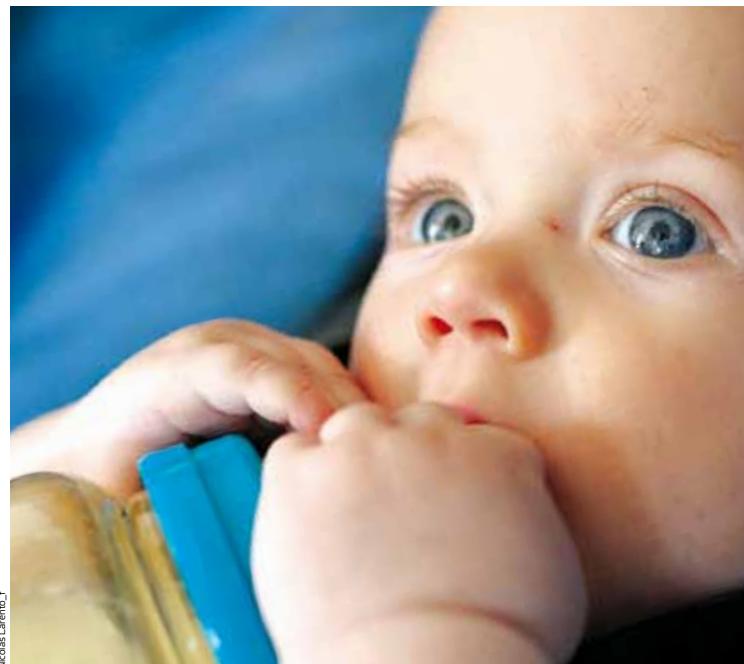
Pourtant, la toxicité de cette substance est avérée par une multitude d'études (*lire encadré*). Elle est interdite dans de nombreux contenants alimentaires (biberons, notamment) dans l'Union européenne et au Canada par exemple, et fait partie de la famille des perturbateurs endocriniens.

André Cicolella, chimiste, toxicologue et président du Réseau

environnement santé, qui est à l'origine de l'interdiction du BPA dans les contenants alimentaires en France, est formel: «L'EFSA arrive à cette conclusion en écartant le millier d'études qui montrent la toxicité du BPA, notamment aux faibles doses, qui sont celles auxquelles la population humaine est exposée.» Et de poursuivre: «Elle préfère s'appuyer sur deux anciennes études réalisées par une chercheuse travaillant pour l'industrie chimique et n'ayant testé que des fortes doses. Bref, en matière de toxicologie, l'EFSA en est encore à soutenir que la terre est plate...»

## Conflits d'intérêts

Le jour de cette annonce, Séga-lène Royal, ministre française de l'Ecologie, se disait «très surprise par cet avis, curieusement lancé au moment où l'interdiction du BPA est entrée en application en France». La ministre soulignait qu'elle allait faire «expertiser cet avis, pour voir si le poids des lobbys n'est pas intervenu dans sa publication». Une manière polie d'évoquer des conflits d'intérêts au sein de l'EFSA qui – rappelons-le – était déjà au cœur d'une polémique similaire en 2010. Pour An-



D'un coup de baguette magique, l'EFSA blanchit le bisphénol A et relance la polémique sur son indépendance.

dré Cicolella, on «n'est pas face à une question d'incertitude scientifique, mais à du lobbying le plus grossier, sous couvert de débat scientifique. Cette carence de l'EFSA est gravissime et nécessite une action de la Commission européenne et des gouvernements pour que l'expertise au sein de cette agence respecte les règles de la déontologie scientifique.»

## Réaction simultanée

De son côté, l'Association européenne de l'industrie plastique s'est dite satisfaite de la décision de l'EFSA et estime que «les mesures d'interdiction portant sur le BPA en France sont excessives et devraient être levées». Le communiqué de presse de cette institution fastidie a également été publié le 21 janvier. Une simultanéité qui ne peut que susciter le doute quant à l'objectivité d'un tel rapport.

## La Suisse attend

En Suisse, c'est l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) qui est

compétente en la matière. Et elle reste de marbre sur la question: «Si cette restriction plus sévère au niveau de la migration du BPA vers l'aliment est validée par l'Europe, la Suisse en fera autant. Il faudrait alors compter au minimum deux ans pour que l'ordonnance soit révisée et soit applicable», annonce la porte-parole Eva van Beek. En clair, cela veut dire que la Confédération continue d'autoriser le BPA dans tous les contenants alimentaires, biberons compris.

## Qui faut-il protéger?

Le bras de fer engagé entre la France et l'EFSA n'est pas récent et se base sur un principe simple: celui de la précaution. En interdisant cette substance, on protège la population. En l'autorisant, on protège la substance et les entreprises productrices. Le risque sanitaire, lui, est pris par les consommateurs et les Etats. L'EFSA a donc clairement choisi son camp et trahi sa mission.

Annick Chevillot

## BON À LIRE

### Le bisphénol A, c'est...

Découverte en 1891, le BPA est une substance chimique de synthèse qui a été étudiée dans les années 1930 lors de recherches d'œstrogènes de synthèse. Il n'a cependant jamais été utilisé en tant qu'hormone de synthèse. Trente ans plus tard, l'industrie plastique s'en saisit et l'emploie massivement. Il entre alors dans la composition de polymères, utilisés dans de très nombreux plastiques: du casque de moto au bouclier de police, en passant par les biberons, les contenants alimentaires, les canettes, les boîtes de conserve, etc. Cette substance, qui migre dans les aliments avec lesquels elle est en contact, est classée comme reprotoxique et fait partie de la famille des perturbateurs endocriniens.

Notre guide pratique «Poisons quotidiens – les identifier, les décrypter, les éviter» aborde cette substance dans plusieurs chapitres. A commander à la page 32. Rabais de 5 fr. pour nos abonnés.



# Prendre l'air sans être ébloui

**LUNETTES DE SOLEIL** | De 15 fr. à 99 fr., tous les modèles testés protègent efficacement de la lumière. Les verres se griffent en revanche facilement.

**A**u fil du temps, les rayons UV endommagent irrémédiablement la rétine. C'est pourquoi les lunettes de soleil sont aussi indispensables sur les pistes de ski qu'à la plage. Peut-on toutefois se fier aux modèles vendus dans les grandes surfaces? Pour le savoir, nous avons soumis au Laboratoire allemand ECS une vingtaine de paires à moins de 100 fr. (*lire encadré*). Le résultat est réjouissant, car toutes bloquent les rayons UV et offrent un champ de vision suffisant.

Au final, un quart d'entre elles obtient la mention «très bon», dont la paire des plus avantageuses vendue 18.50 fr. chez Fielmann. Le duo de tête est composé de deux Polaroid qui coûtent respectivement 59.90 fr. et 89 fr. Elles sont talonnées par celle d'O'Neill. Plus loin, une dizaine de concurrentes terminent avec la mention «bon», le dernier quart étant qualifié de «satisfaisant». On y trouve notamment les Uvex Igl 8 et Breo

*Two Tone Ice* vendues relativement cher.

## Gare aux rayures!

Comme toutes les lunettes protègent du soleil, c'est surtout leur résistance aux griffures qui fait la différence. Nous avons en effet tenu à vérifier que les verres répondent aux exigences élevées d'une utilisation en milieu professionnel. Les experts ont donc giclé du sable sur les verres et ont analysé le résultat. Ce critère est important pour l'utilisateur qui n'a pas toujours un étui sous la main et glisse ses bésicles dans une poche ou la boîte à gants.

Les lunettes ont ensuite été soumises à l'impact de billes métalliques pour examiner comment elles résistaient aux chocs. Toutes sont ressorties intactes de cette épreuve.

## Indications manquantes

Dans l'ensemble, c'est les McSun achetées chez McOptik qui

offrent les meilleurs verres. Elles filtrent tous les rayons UV, résistent aux rayures et ne déforment pas la vision. Et, si la coloration des verres s'estompe avec le temps, cela ne réduit en rien sa résistance aux rayons UV. Toutes les paires remplissent du reste ce critère sur la durée. Un résultat d'autant plus réjouissant que, lors d'un test précédent (*lire BAS 7-8/2003*), certaines perdaient leur efficacité contre les UV au fil du temps.

La McSun a été toutefois pénalisée d'un demi-point. L'indice de protection figurant sur son étiquette n'était pas correct, alors que c'est un critère de choix essentiel. La Breo *Two Tone Ice* a, quant à elle, été dépréciée d'un point, car elle fausse les couleurs et ne permet pas toujours de bien distinguer la couleur rouge. Un défaut rédhibitoire au volant! Du reste, nombreux sont les fabricants qui ne signalent pas que tel ou tel modèle ne devrait pas être porté à la tombée du jour ou dans un tunnel.

## L'excuse des normes

En réaction à nos résultats, plusieurs marques nous ont reproché de pondérer trop fortement la résistance aux rayures. Fielmann, Trisa Accessoires, Cerjo, Breo, Uvex, BTS et Alpina relèvent qu'elles respectent les normes en vigueur dans ce domaine.

Cerjo souligne enfin que la coloration des verres devrait être uniforme, étant donné qu'ils sont constitués d'une seule feuille. BTS, qui commercialise les lunettes Swiss Military et Alpine Club, rétorque que le test auquel ont été soumises les vis défectueuses dépasse largement les sollicitations réelles. Le distributeur relève en outre que ses articles sont vérifiés au magasin avant d'être mis en vente.

## Sortez l'auriculaire!

Si notre test donne un bon aperçu des qualités des produits, la morphologie du visage a aussi son importance au moment du



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps: téléchargez l'application «Les tests de Bon à Savoir»

De 5.5 à 6.0 pts = Très bon  
De 4.8 à 5.4 pts = Bon  
De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant  
De 2.5 à 3.9 pts = Peu satisfaisant  
Moins de 2.5 pts = Insatisfaisant

Marque	Désignation
Acheté chez	
Prix payé	
① Filtre UV	50% <sup>(1)</sup>
② Solidité	25% <sup>(1)</sup>
③ Optique	20% <sup>(1)</sup>
④ Pérennité	5% <sup>(1)</sup>
Note finale	
Appréciation globale	

## Pas besoin de se ruiner pour protéger ses yeux des rayons UV



Polaroid	Polaroid	O'Neill	Fielmann	Fielmann	McSun	Fielmann	O'Neill
P8427 A BC5 Y2	F4406 B 09V Y1	Tilt	237 Sun	2084 Sun	1401-B	277 Sun	Shore <sup>(2)</sup>
59.90 fr. 	89 fr. 	99 fr. 	18.50 fr. 	26 fr. 	45 fr. 	38 fr. 	79 fr. 
④ 6.0	④ 6.0	④ 6.0	④ 6.0	④ 6.0	④ 6.0	④ 6.0	④ 6.0
④ 6.0	④ 6.0	④ 6.0	④ 4.0	④ 4.0	④ 6.0	④ 3.0	④ 3.0
④ 5.0	④ 5.0	④ 5.0	④ 5.9	④ 6.0	④ 6.0	④ 6.0	④ 6.0
④ 5.5	④ 5.6	④ 5.8	④ 5.9	④ 5.0	④ 5.8	④ 5.5	④ 5.9
<b>5.8</b>	<b>5.8</b>	<b>5.8</b>	<b>5.5</b>	<b>5.5</b>	<b>5.3<sup>(8, 9)</sup></b>	<b>5.2</b>	<b>5.2</b>
<b>Très bon</b>	<b>Très bon</b>	<b>Très bon</b>	<b>Très bon</b>	<b>Très bon</b>	<b>Bon</b>	<b>Bon</b>	<b>Bon</b>

<sup>(1)</sup> Si la note est identique, classement selon le prix.

<sup>(2)</sup> Pondération pour l'appréciation finale.

<sup>(2)</sup> Modèle disponible dans différentes couleurs.

Egalement disponible chez: <sup>(3)</sup> Coop; <sup>(4)</sup> Commerces spécialisés; <sup>(5)</sup> Migros; <sup>(6)</sup> Manor;

Dépréciation: <sup>(8)</sup> de 0.5 point si l'indice de protection ne correspond pas à la réalité; <sup>(9)</sup> de 0.2 point si l'étiquetage est insuffisant; <sup>(10)</sup> de 0.5 point si l'exécution est de piètre qualité; <sup>(11)</sup> de 1 point si les lunettes faussent les couleurs et sont



Epouvan

## EN DÉTAIL

**Les critères du test**

Le Laboratoire ECS à Aalen (D) a testé vingt paires de lunettes de soleil en se basant sur les critères suivants.

**1 Filtre UV:** à l'aide d'un spectromètre, les experts ont vérifié que les verres filtraient l'intégralité des rayons UV nocifs.

**2 Solidité:** pour tester leur résistance aux chocs et aux rayures, les verres ont été percutés par une bille de métal de 43 g à une vitesse de 18 km/h. On les a ensuite fixés sur une plaque tournante avant d'y répandre 3 kg de sable de quartz fin. Une fois les dégâts constatés, les experts ont examiné la solidité de l'assemblage et de la monture en maintenant un verre et en le tenant l'autre de 500 g.

**3 Optique:** le laboratoire a testé le degré de réfraction et de polarisation des modèles. Ils se sont également assurés que les verres laissaient passer la lumière et ne déformaient pas l'image sur les bords.

**4 Pérennité:** les verres ont été placés une cinquantaine d'heures sous une lampe reproduisant le rayonnement solaire. Ce vieillissement artificiel a permis de vérifier que la protection et la coloration résistaient à l'usure.

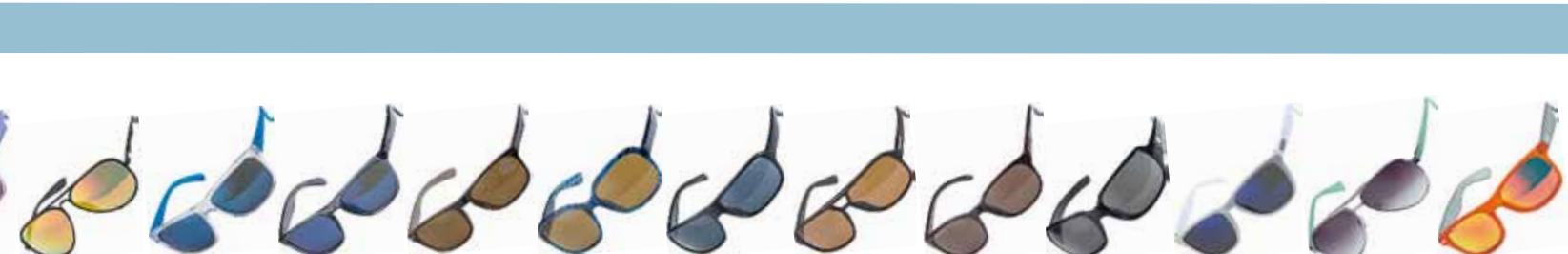
**Autres critères:** les lunettes sont-elles munies d'étiquettes détaillées? L'indice de protection affiché correspond-il à la réalité? Les verres modifient-ils les couleurs ou permettent-ils toujours de distinguer si un feu de signalisation passe au rouge, au vert ou à l'orange? Si ce n'est pas le cas, l'accessoire doit être signalé comme tel et à proscrire au volant. Quant au champ de vision, il doit s'inscrire dans deux ellipses mesurant au moins 4 cm dans la largeur et 2,8 cm sur la hauteur.

vrait être trop petit pour y glisser le petit doigt, sans quoi les rayons de soleil y passeront sans problème.

Notons encore que, pour conserver ses lorgnons le plus longtemps possible, il faut tou-

jours les rincer à l'eau avant d'utiliser un chiffon sec, sans quoi les poussières grifferont les verres. L'idéal étant d'avoir un étui sous la main pour les protéger.

Andreas Schildknecht / chr



Trisa Shine 3011	Alpina Heiny <sup>(2)</sup>	Polaroid P-8442-B <sup>(2)</sup>	Suvasol 4839	Suvasol 4803	Swiss Military Sum 18	Cerjo 52.401.214	Alpine Club AC/SU.36	Uvex Igl 8 <sup>(2)</sup>	Nectar Alpine <sup>(2)</sup>	Cerjo 023.11 Métal Pilote <sup>(2)</sup>	Breo Two Tone Ice <sup>(2)</sup>
Droguerie Müller 14.90 fr. 6.0 3.0 5.9 5.7	Sport XX <sup>(4)</sup> 49.90 fr. 6.0 3.0 6.0 5.7	Globus <sup>(4)</sup> 89 fr. 6.0 3.0 5.0 5.7	Coop City <sup>(5)</sup> 49 fr. 6.0 3.0 5.9 5.9	Coop City <sup>(5)</sup> 65 fr. 6.0 3.0 6.0 5.9	Edelweiss-Shop <sup>(4, 7)</sup> 69.90 fr. 6.0 3.0 6.0 5.5	Manor 69.90 fr. 6.0 3.0 5.0 5.8	Edelweiss-Shop <sup>(4, 7)</sup> 49 fr. 6.0 3.0 6.0 6.0	Sport XX <sup>(4)</sup> 89.90 fr. 6.0 3.0 6.0 5.6	Galaxus.ch <sup>(4)</sup> 36 fr. 6.0 3.0 6.0 5.9	Manor 49.90 fr. 6.0 3.0 6.0 4.8	79 fr. 6.0 3.0 6.0 5.8
5.0 <sup>(9)</sup> Bon	5.0 <sup>(9)</sup> Bon	5.0 Bon	5.0 <sup>(9)</sup> Bon	5.0 <sup>(9)</sup> Bon	5.0 <sup>(9)</sup> Bon	4.8 <sup>(9)</sup> Bon	4.6 <sup>(9, 10)</sup> Satisfaisant	4.5 <sup>(8, 9)</sup> Satisfaisant	4.5 <sup>(8, 9)</sup> Satisfaisant	4.5 <sup>(8, 9)</sup> Satisfaisant	4.0 <sup>(9, 11)</sup> Satisfaisant

Dominique Schütz

## La fièvre et le yoyo

«Ma mère prétend que mon enfant est fiévreux à partir de 37,5°C, alors que j'ai toujours entendu que le seuil se situait à 38°C. Qu'en est-il?» s'interroge une lectrice de Semsales (FR). Tout dépend de l'endroit où la température est prise. On considère que le rectum donne la valeur la plus fiable et qu'on peut parler de fièvre à partir de 38°C. En revanche, si le thermomètre est placé sous une aisselle ou s'il s'agit d'un modèle auriculaire, la température affichée est inférieure de 0,5°C à celle du rectum. Dans ces cas-là, on peut donc considérer que le sujet a de la fièvre dès qu'on franchit la barre des 37,5°C.



## Des bombes en canette

Les boissons énergisantes n'ont rien d'un banal soda. Une canette de 500 ml contient l'équivalent en caféine (160 mg) de quatre expressos. C'est déjà trop pour un adolescent qui ne devrait pas en ingérer plus de 100 mg par jour, comme le rappelle Addiction Suisse dans sa

nouvelle fiche d'information. Une consommation excessive peut provoquer des troubles du sommeil, de l'angoisse et une accélération du rythme cardiaque. Et le risque, c'est que les personnes finissent par croire qu'ils ont besoin de tels produits pour accomplir une per-

formance. La quantité de sucre – jusqu'à 60 g dans une canette de 500 ml – est, elle aussi, problématique, sachant qu'il est conseillé de ne pas en ingérer plus de 50 g par jour! Ce qui suppose des risques de diabète, de surpoids et de dommages aux dents.

## Sus au stress!

Le téléphone retentit, des courriels à traiter immédiatement déboulent, et le patron débarque simultanément avec un dossier urgent. Le stress professionnel peut s'inscrire dans une dynamique positive. Mais, lorsqu'on ne trouve plus les solutions à apporter aux problèmes ou qu'on a l'impression de perdre le contrôle de ses actions, le stress devient négatif. Sur la durée, les

conséquences peuvent être périlleuses sur les plans physique (tension artérielle, rythme cardiaque, etc.), psychique (angoisses, insécurité, etc.) et psychologique (fixation sur le problème, etc.). Pour éviter d'en arriver là, le site [stressnostress.ch](http://stressnostress.ch) donne toute une série de conseils et propose un test en ligne pour évaluer son niveau d'exposition.

## Laser en vue

«Je suis astigmate des deux yeux et j'en ai marre de porter des lunettes. Je sais que la myopie peut être opérée au laser. Est-ce également le cas de l'astigmatisme?» nous demande un lecteur de Moutier. Oui, c'est une intervention possible lorsque la dioptrie n'est pas supérieure à 5. Il convient toutefois de consulter un ophtalmologue avant de prendre toute décision. Car, si la cornée est particulièrement mince ou irrégulière, c'est une opération qui n'est pas conseillée. Idem si vous avez les yeux très secs. Il est important aussi que la vue soit stable depuis deux ans au moins. Et, bien qu'il s'agisse d'une intervention de plus en plus courante, il faut être conscient qu'elle est irréversible et que son succès n'est pas garanti.



## Avares en dons d'organes, les Suisses

En 2014, deux personnes sont mortes en moyenne par semaine en Suisse, après avoir vainement attendu un organe. Le cœur, les poumons et le foie étaient spécialement demandés. Hélas, les donneurs ne se pressent pas au portillon dans notre pays: seuls 117 ont été enregistrés

en 2014, soit 14,4 individus pour un million d'habitants. C'est bien loin des 20 donneurs par million d'habitant que la Confédération compte atteindre en 2018. Une aspiration qui n'a rien d'irréaliste au vu des chiffres deux fois plus élevés de nos voisins français, italiens et autrichiens.

Pour devenir donneur, la démarche est très simple: il suffit de remplir en ligne la carte ad hoc sur [swisstransplant.org](http://swisstransplant.org), de l'imprimer et de la garder sur soi. Ou, pour les détenteurs d'un smartphone, de passer par l'application gratuite Echo112 (iPhone et Android).

## Adieu la prise de sang?

Il ne sera bientôt plus nécessaire de passer par une prise de sang pour mesurer le taux de sucre sanguin. Le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) et l'Université de Zurich ont développé un capteur qui fonctionne par simple contact avec la peau. Dans un premier temps, le Gluclight devrait être utilisé chez les bébés prématurés pour déceler à temps une baisse du taux de sucre dans le sang susceptible d'entraîner des dommages cérébraux. L'utilisation de ce capteur révolutionnaire devrait être étendue à d'autres domaines et servir aux personnes diabétiques notamment. Les premières études cliniques seront menées, cette année déjà, à l'Hôpital universitaire de Zurich.



# Ô garage, ô désespoir!

**VOITURE I** A moins d'être un ultra de la mobilité douce ou un mécanicien dans l'âme, automobiliste rime fatallement avec garagiste.

Contrôle technique, panne, changement de roues: soignez ou pas, tout possesseur d'un véhicule doit pousser la porte de l'atelier au moins une fois. Mieux vaut y être préparé.

**J'ai fait poser mes roues d'hiver. Je sais que c'est l'apprenti qui a fait le montage. Puis-je demander un rabais sur le tarif horaire?**

**Non.** Confier sa voiture pour des réparations ou de l'entretien équivaut à conclure un contrat d'entreprise. Selon le Code des obligations, et sauf convention ou usage contraire, l'entrepreneur n'est pas tenu d'exécuter la tâche en personne. Il peut la faire réaliser par un tiers sous sa direction. Si l'apprenti a été encadré par un garagiste professionnel, le prix convenu est alors dû de la même manière que si c'est le patron lui-même qui a procédé au montage des roues.

**Mon fils a fait remplacer l'alternateur de son break. Au bout de six mois, la pièce a rendu l'âme. Était-elle sous garantie?**

**Oui.** Sauf convention contraire, le garagiste doit garantir ses travaux pendant deux ans (pièces et main-d'œuvre). Des conditions générales ou un accord particulier peuvent cependant déroger à ce principe et prévoir une diminution de ce délai, voire une exclusion pure et simple de la garantie.

**J'ai confié ma voiture pour un simple changement de pneus. Sans me prévenir, le garagiste a changé un phare défectueux. Dois-je accepter la facture?**

**Non.** Le réparateur ne peut vous facturer que les travaux que vous avez commandés. S'ils n'ont pas été spécifiquement détaillés, il pourra exécuter ceux qui sont en lien avec la tâche confiée. Pour une révision, il est usuel de procéder notamment à la vidange ou au changement des balais des essuie-glaces. Dans le



carnet de service, le constructeur indique d'ailleurs quelles sont les interventions à faire selon qu'il s'agit d'un petit ou d'un grand service. Le garagiste devra, en revanche, s'assurer de votre accord s'il prend l'initiative de faire des réparations plus importantes ou sans lien avec votre demande initiale. S'il néglige de le faire, il en supporte le risque financier.

**A la suite d'un accident, j'ai dû faire réparer mon auto. De mon point de vue, la facture est vraiment excessive. Puis-je la contester?**

**Oui.** Vous devez demandez une facture détaillée et des éclaircissements sur les points qui vous paraissent obscurs. Si un devis préalable a été largement dépassé (plus de 10%), le garagiste doit justifier de circonstances particulières pour vous faire payer plus

cher. C'est le cas si une panne ou une casse en lien avec le sinistre était indétectable au départ. Mais, avant de procéder aux réparations, il est tenu de vous en informer.

S'il a fait preuve de zèle et que vous n'êtes pas convaincu par ses explications, envoyez-lui une contestation en courrier recommandé et attendez une réponse avant de vous acquitter de la somme litigieuse. Si vous ne tombez pas d'accord, le garage devra engager une procédure de recouvrement contre vous. Vous serez peut-être contraint de demander un remboursement si vous avez été obligé de payer pour récupérer votre voiture. A défaut d'entente, il appartiendra, dans les deux cas, à un juge de trancher si le montant est dû ou non\*.

**L'atelier dans lequel je fais effectuer l'entretien de ma**

**berline m'a toujours remis une facture à régler à 30 jours. Cette fois, il veut que je paie comptant. A-t-il le droit de changer ainsi sa pratique?**

**Oui.** Le garage est obligé d'afficher clairement ses tarifs et le coût horaire TTC de la main-d'œuvre. Le mode de facturation est cependant soumis à la liberté contractuelle: le prix convenu peut être exigé au moment de la livraison du véhicule ou sur facture, au choix du commerçant. A moins qu'il ne vous ait indiqué un délai de paiement lorsque vous avez confié votre voiture, vous devez, en principe, payer au moment où vous la récupérez.

*Silvia Diaz*

*\*A noter que le TCS offre un contrôle gratuit des factures des garages pour ses membres. Plus d'infos sur [tcs.ch](http://tcs.ch) ou au 0844 888 110.*

# Peu de pesticides à l'apéro

**VINS BLANCS** | Les deux tiers des bouteilles vendues en Suisse romande que nous avons analysées

Il n'y a pas que les cépages propres aux vins rouges (*lire «Un bouquet de pesticides dans votre verre de rouge», BaS 1/2015*) qui subissent de puissants traitements chimiques. Les raisins destinés à la vinification de vins blancs ont, eux

aussi, droit à leur dose d'herbicides, d'insecticides, de fongicides et de produits antiparasitaires.

## Un doux mélange

Les viticulteurs doivent néanmoins respecter des valeurs légales.

En Suisse, celles-ci sont fixées par l'ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires (OSEC). Ces limites varient selon le degré de toxicité des différents éléments. Mais aucune norme ne

régit leur nombre maximal et leur concentration totale.

C'est ce qui incite parfois les producteurs à pulvériser plusieurs produits pour gagner en efficacité, tout en restant dans la légalité. On obtient alors l'«effet cocktail» tant décrié. A l'instar de Greenpeace, certains acteurs dénoncent le phénomène, estimant que l'interaction de ces substances est particulièrement nocive pour la santé.

## ANTIOXYDANTS ET ANTIBACTÉRIENS

### Le sulfite, un agent conservateur

La plupart des vins contiennent des sulfites. D'abord, parce qu'ils se forment naturellement lors de la fermentation. Ensuite, parce que les viticulteurs en rajoutent dès la vendange achevée. Le dioxyde de soufre ( $\text{SO}_2$ ), ou «anhydride sulfureux» de son vrai nom, est également désigné par le code E220 sur les étiquettes. Les crus doux ou demi-secs en affichent davantage que les blancs secs ou rosés et on en trouve moins dans le vin rouge.

Rares sont les millésimes proposés sans soufre ajouté, car ce dernier joue plusieurs rôles.

➤ **Antioxydant:** ajouté au raisin fraîchement récolté, le dioxyde de soufre protège le moût contre les oxydations.

➤ **Antiseptique:** il défend aussi le vin des attaques bactériennes. On l'utilise pour nettoyer les barriques et le matériel.

➤ **Contrôle des levures:** les sulfites arrêtent la fermentation et inhibent les

levures. Ils interviennent donc aussi à la fin du processus de production.

Les sulfites sont des allergènes et les personnes asthmatiques y sont particulièrement sensibles. Même à faible dose, ils peuvent déclencher des problèmes gastro-intestinaux ou respiratoires. Leur rôle dans l'apparition des maux de tête est, en revanche, controversé.

*Plus d'informations dans notre application Codes-E pour smartphones.*

## Quatre blancs non traités

L'analyse des vins rouges, dévoilée dans notre dernière édition, montrait que seules trois bouteilles sur dix-huit ne contenaient aucun pesticide. Les vins blancs font-ils mieux? C'est ce que nous avons voulu savoir en confiant dix-huit crus de moins de 20 fr. parmi les plus vendus dans les grandes surfaces romandes. Les experts ont alors traqué les résidus de 400 substances différentes.



### Le nombre de traitements varie beaucoup selon les producteurs

0 mg/kg = Aucune  
Jusqu'à 0,1 mg/kg = Minime  
Entre 0,11 et 1 mg/kg = Moyenne  
Entre 1 et 2 mg/kg = Elevée  
Plus de 2 mg/kg = Très élevée



Désignation	Quattro Bianci Terre Siciliane	Epicuro Bianco Chardonnay Fiano Puglia IGT	Baron de Hoen Gewürztraminer Alsace AOC	Fendant Dame de Sion	Les Moulins Fendant du Valais AOC	Les Oursons Luins AOC	Venta Mazarrón Rueda Verdejo	Grüner Veltliner Biokult
Producteur	3648 SI	Mis en bouteilles par Fe.Vi.Srl Monte Porzio Catone	Mis en bouteilles par Cave de Beblenheim «Au Château» Beblenheim	Les Fils de Charles Favre SA Sion Valais	Sélectionné à la production par Coop	Sélectionné à la production par Coop	Bodegas Naia, La Seca, Valladolid	Coop
Année	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013
Provenance	Italie	Italie	France	Suisse	Suisse	Suisse	Espagne	Autriche
Teneur en alcool	13%	13%	13%	11,8%	12%	12,5%	13%	11,5%
Acheté chez	Aldi	Denner	Coop	Manor <sup>(1)</sup>	Coop <sup>(2)</sup>	Coop <sup>(2)</sup>	Denner	Coop
Prix payé	4,49 fr.	8,95 fr.	9,95 fr.	13,50 fr.	6,50 fr.	7,25 fr.	8,95 fr.	11,50 fr.
Concentration (mg/kg)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01	0,06	0,04
Nbre de pesticides décelés (traces)	0	0	0	0	1	1	1	1
Présence de pesticides	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	Minime	Minime	Minime	Minime

Si l'appréciation est identique, classement selon le prix. Déclassement pour les échantillons contenant quatre substances et plus.

Egalement disponible chez: <sup>(1)</sup>Coop; <sup>(2)</sup>Landi.

## sont quasiment exempts de pesticides.

Le résultat est rassurant: quatre bouteilles ont été jugées irréprochables, selon nos critères. Elles ne contiennent ni insecticides ni produits phytosanitaires. Ce sont, par ordre de prix croissant, le Quattro Bianci Terre Siciliane (Aldi), qui est aussi un des deux vins les plus avantageux de notre sélection, l'Epicuro Bianco Chardonnay Fiano Puglia IGT (Denner), le Baron de Hoen Gewürztraminer Alsace AOC (Coop) et le Fendant Dame de Sion (Manor).

Ces crus sont suivis de près par huit vins affichant seulement des traces d'une, voire de deux substances. Ce qui ne veut pas dire qu'ils aient été traités par leurs producteurs: ils peuvent aussi avoir été contaminés lors de la pulvérisation du vignoble adjacent. Dans certains cas, il suffit aussi d'un fût ayant déjà servi pour un autre vin.

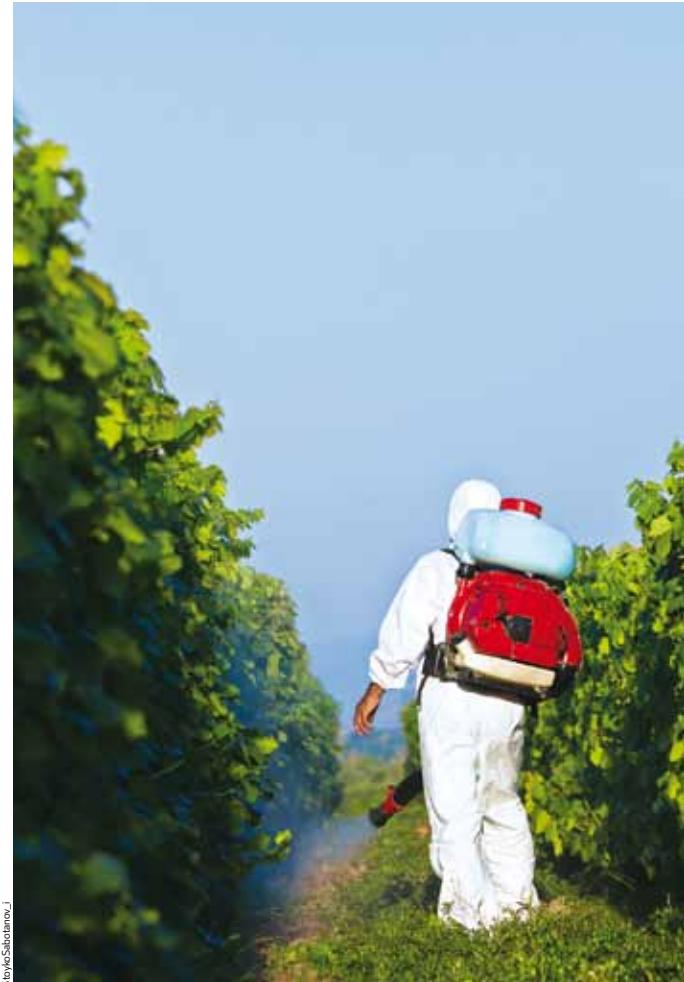
Les experts ont trouvé des pesticides en concentration moyenne dans le Rosière Chardonnay (Spar et Landi), le Johannisberg Vieux Murets (Denner)

et le Château Pierrail Blanc (Globus). En queue de peloton, on trouve enfin les bouteilles dont la teneur en pesticides dépasse 1 mg/kg ou celles contenant plus de quatre substances différentes, ce qui leur a valu d'être dépréciées. C'est notamment le cas du Chardonnay Verger du Soleil vendu chez Denner et du Riesling-Sylvaner Suisse orientale (Lidl).

Confrontés à ces résultats, les producteurs et les grandes surfaces se sont abrités, comme ils l'avaient fait pour notre test de vins rouges, derrière la législation en vigueur. Les différents traitements sont nécessaires, à leurs yeux, pour combattre les résistances développées par les céps et garantir la régularité de la production.

*Andreas Schidlknecht / chr*

**BONUS WEB**  
Généralisation  
des traitements sur  
[www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch)



Rueda Marqués de Riscal	Féchy Grand Vin Globus	Epesses Chanoz Dessus Vaud, (Chasselas)	Moscato d'Asti Tenuta del Fant	Rosière Chardonnay	Vieux Murets Johannisberg	Château Pierrail Blanc	Verger du Soleil Chardonnay 2013	Aigle les Plantailles	Riesling-Sylvaner Suisse orientale
Bodegas de los Herederos de Marqués de Riscal, Rueda	Raymond Paccot	J & M Dizerens SA	Tenuta il Falchetto, S. Stefano Belbo	Bataillard SA	Cave des Muverans, Riddes	Famille Demonchaux	Caves Ramadaires, Sète	Coop	Barisi & Cie., Ostermundigen
2013	2012	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013	2013
Espagne	Suisse	Suisse	Italie	France	Suisse	France	France	Suisse	Suisse
12,5%	12%	12,3%	5,5%	12,6%	13,5%	12,5%	13%	13%	12%
Coop	Globus	Manor <sup>(2)</sup>	Manor	Spar <sup>(2)</sup>	Denner	Globus	Denner	Coop	Lidl
11.95 fr.	13.90 fr.	14.50 fr.	14.50 fr.	4.95 fr.	9.45 fr.	13.90 fr.	4.45 fr.	10.95 fr.	5.49 fr.
0.01	0.04	0.02	0.05	0.20	0.43	0.38	0.27	1.00	1.09
1	1	1	2	3	1	1	4	3	5
<b>Minime</b>	<b>Minime</b>	<b>Minime</b>	<b>Minime</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Moyenne</b>	<b>Elevée</b>	<b>Élevée</b>	<b>Très élevée</b>

# Dix labels alimentaires sous la loupe

**ÉTIQUETAGE |** Producteurs et détaillants arrosent leurs produits de labels qui garantissent la provenance ou une production équitable. Zoom sur dix qui sont très répandus.

**E**n matière de labels alimentaires, les Suisses ont l'embarras du choix. La profusion est telle qu'il n'est pas facile d'y voir clair. Après les certifications bio, les logos vantant une production de proximité ont fleuri un peu partout. D'autres certifient que les produits sont issus du commerce équitable. Pour en savoir davantage sur leurs cahiers des charges, nous en avons choisi dix, en excluant les labels qui concernent les viandes et les poissons.

*Marie Tschumi*



Le label «Ma région», de Coop, regroupe les produits cultivés et élaborés par des producteurs et des agricultures locaux. On y trouve aussi bien du miel, de la confiture, du fromage, de la bière, des fleurs, des plantes, du vin que de la charcuterie. La distance entre le lieu de production et celui de la vente doit être de 20 km au maximum pour les produits frais ou les principales matières premières des denrées transformées.



Comme l'indique le label Coop Pro Montagna, il s'agit de produits entièrement fabriqués et transformés dans les montagnes suisses: fromages d'alpage, produits laitiers et carnés, pain, thé, pâtes, miel, farine, vin etc. Et, contrairement aux autres labels présentés ici, celui-ci est partiellement soumis à la loi (*lire encadré*). A noter qu'une partie du prix d'achat est reversé à des projets visant à améliorer les conditions de vie et de travail des populations de montagne.

## CE QUE DIT LA LOI

### Tromperie interdite

Dans la majorité des cas, un label correspond simplement au cahier des charges défini librement par le producteur et/ou le distributeur. Parfois, il doit néanmoins respecter des exigences légales. C'est le cas de «Pro Montagna» qui est, en partie, soumis aux directives de l'ordonnance sur les dénominations «montagne» et «alpage» (ODMA). Trois autres labels sont également régis par la loi: les appellations d'origine protégées (AOP), les indications géographiques protégées (IGP) et le bio.

Mais, pour le reste, il faut se référer à l'article 10 de l'ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels qui interdit la tromperie. En résumé, les dénominations, les indications et les illustrations sur les emballages doivent correspondre à la réalité. Ces informations excluront toute possibilité de tromperie quant à la nature, la provenance, la fabrication, le mode de production, la composition, le contenu et la durée de conservation de la denrée alimentaire en question.



Martine Dutruit



Chez Aldi, le label «Nature Suisse» garantit que 90% des ingrédients d'un produit viennent de Suisse. Par ailleurs, les producteurs doivent se conformer aux directives d'IP-Suisse (*voir ci-contre*), pour une culture proche de la nature, écologique et respectueuse du bien-être des animaux. Plusieurs denrées peuvent porter ce label: les viandes fraîches, les fruits et les légumes, les œufs, les farines et les pains.



La certification «Suisse Garantie» est réservée aux denrées créées et transformées en Suisse. Le recours aux OGM est également proscrit. Les produits composés doivent contenir au minimum 90% d'ingrédients venant de Suisse et des zones frontalières assujetties à la législation de notre pays (100% pour les aliments bruts). La mention «Suisse Garantie» se trouve sur de nombreuses denrées: lait, fruits, légumes, champignons, œufs, sucre, miel, etc. Ils sont vendus chez les principaux distributeurs (Coop, Migros, Manor, Lidl, Aldi, Denner).



Les produits «Terra Suisse» de Migros proviennent exclusivement de notre pays. Ce label remplit d'ailleurs les mêmes conditions qu'IP-Suisse (*lire ci-contre*). Plusieurs denrées sont concernées: viande, pain, pâtes, huile de colza, jus de fruits... Dans le cas de produits bruts, comme la farine et l'huile de colza, tout doit être issu de culture Terra Suisse. Pour les autres (la tresse au beurre, par exemple), l'ingrédient principal (la farine en l'occurrence) doit provenir de l'agriculture intégrée. En revanche, les œufs ou le beurre ne sont pas tenus d'être certifiés IP-Suisse.



Le label de qualité «UTZ Certified» se veut garant d'une production durable pour le café, le cacao et le thé. Il certifie notamment le respect de salaires minimaux, des conditions de travail satisfaisantes et l'utilisation minimale de pesticides et d'engrais chimiques. Les produits portant ce label sont notamment en vente chez Migros: biscuits, glaces, boissons. Pour que ces derniers soient labellisés UTZ, seules les matières premières doivent être originaires de cultures durables.



Le label «Fairtrade Max Havelaar» certifie un commerce équitable. Il assure notamment un prix minimum fixe pour couvrir les coûts de production ainsi qu'une prime versée à l'organisation des petits producteurs. Les produits «bruts» (bananes, noix de coco, etc.) sont 100% Fairtrade. Pour ceux qui ont plusieurs ingrédients (tablettes de chocolat, biscuits, yoghurts, etc.), 20% du poids sec doit être issu du commerce équitable. Dans tous les cas, chacune des matières premières disponibles Fairtrade doit être certifiée. Les produits labellisés Fairtrade Max Havelaar sont disponibles chez Coop, Migros, Manor, Lidl ou encore Aldi.



La production IP-Suisse est sans OGM et renonce en grande partie à l'utilisation de pesticides. Chaque article vendu peut être retracé jusqu'à son origine et sa matière première de base doit être labellisée. Les produits concernés sont divers: céréales, colza, pommes de terre, lait, viandes et œufs. Ils sont disponibles dans différents magasins comme Migros, Coop, Manor et Volg. Mais attention: l'utilisation du logo de la coccinelle n'est pas obligatoire sur l'emballage. Chez Migros notamment, tous les articles Terra Suisse sont exclusivement élaborés avec de la matière première IP-Suisse, mais le label n'apparaît pas. Au contraire de Manor qui le mentionne sur ses produits.



Le label «De la région» de Migros regroupe les denrées et les produits agricoles issus d'exploitations régionales. Ces articles ne peuvent être commercialisés que dans la région dont ils sont issus. Migros en distingue neuf, qui correspondent au territoire de ses coopératives. Six d'entre elles sont actives en Suisse romande: Genève, Neuchâtel-Fribourg, Vaud, Valais, Bâle (qui couvre le Jura) et Aar (qui englobe Berne). Aussi, les produits agricoles sont uniquement vendus dans leur région. Les denrées transformées doivent, pour leur part, répondre à trois critères: l'ingrédient principal doit provenir à 100% de la région correspondante; la part régionale de tous les ingrédients doit atteindre 80% au minimum; la transformation doit être opérée dans la région à raison de 66% au moins.



Les produits vendus dans les supermarchés Manor arborant le label «local» sont issus d'un rayon de 30 km au maximum de chaque magasin. Les produits frais (fruits, légumes, poissons et œufs) sont à 100% de production locale. Pour ceux qui sont transformés – comme les produits laitiers, le fromage (notamment la transformation) ou les sauces –, au moins 60% de la valeur ajoutée doit être créée localement.



Une bulle de bien-être  
au cœur des Alpes

Venez profitez des bains  
et de 1000 m<sup>2</sup> de spa !

Les bains: Fr. 21.–

Les bains + spa: Fr. 40.–

[www.thermalp.ch](http://www.thermalp.ch)

  
**LES BAINS**  
D'OVRONNAZ  
wellness spa alpin

Rhume?

## Xylo-Mepha®

Dégage le nez en quelques minutes –  
agit pendant des heures

sans  
agent conservateur



0214 Veuillez consulter la notice d'emballage.  
Mepha Pharma SA

Les médicaments à l'arc-en-ciel

**mepha** 

**FUST**  
Et ça fonctionne.

### Service intégral avec garantie de satisfaction

Garantie petit prix  
de 5 jours

Droit d'échange de 30 jours

Service rapide d'installation  
et de livraison

Prolongations de garantie

Louez au lieu d'acheter

Service de réparations  
rapide

Testez avant d'acheter

Nous n'avons pas le produit,  
pas de souci

Analyse compétente du  
besoin et excellent conseil

Tous les appareils en  
comparaison directe

Infos et adresses:  
0848 559 111  
ou [www.fust.ch](http://www.fust.ch)

**% Soldes %**

Derniers  
jours

Vainqueur au test  
Kassensturz  
de novembre 2014

seul.  
**199.90**  
au lieu de 299.90

-33%  
Avec collecteur anticalcaire  
Pression vapeur 5 bar



**Tefal**  
Excellent station  
de repassage GV 7096

- Prête en 2 minutes
- Très grand réservoir d'eau de 1,6 litre

No art. 560552

**Nespresso®**

seul.  
**99.90**  
au lieu de 129.90

-23%



Vainqueur  
du test «saldo»  
octobre 2013!

**KÖENIG**

Système à portions Capri autom. sand  
• Déclenchement automatique après 9 minutes d'inactivité  
No art. 560448

seul.  
**59.90**  
Garantie petit prix



Champion au test  
Kassensturz 2014

Jusqu'à épuise-  
ment du stock

seul.  
**499.-**  
au lieu de 689.-

-190.-

L'aspirateur unique  
avec buse Allergotec!

Témoin lumineux à la buse signalant  
lorsque le sol est propre en profondeur

Filtre HEPA pour aspiration propre

Exclusivité  
**FUST**

**Miele**

Spécialement  
pour allergiques S8 Medicair

- Filtre HEPA pour aspiration propre • 6 positions  
d'aspiration, incl. position automatique

No art. 215194

**TUR MIX**

Mixeur à main CX 500

- 5 niveaux de vitesse, incl. fonction moment
- Poignée ergonomique Soft-Touch No art. 710487

# Louer une voiture pour une journée

**MOBILITÉ I** Certains n'utilisent plus que les transports publics. Mais il est parfois pratique de disposer d'un véhicule un jour du week-end. Combien coûte une telle location?

**N**e pas avoir de voiture? De nombreuses personnes font ce choix pour des raisons pratiques, financières ou écologiques. Mais, si l'on peut se déplacer facilement en choisissant la mobilité douce, le besoin d'un véhicule peut parfois se faire sentir. Un couple désireux de se rendre dans une station de ski mal desservie, par exemple, sera tenté par une location journalière.

Nous avons donc comparé les tarifs en Suisse romande en tablant sur un déplacement de 200 km à bord d'une petite voiture (*voir tableau*). Sur les huit agences actives sur la place, et selon le scénario choisi, c'est l'entreprise Patrick Location qui est la moins chère avec un coût total (essence comprise) de 96.75 fr.

## Essence comprise à Mobility

Les offres varient fortement avec des écarts de plus de 50%. Mais il convient de les analyser dans le détail. Celles du trio de tête comprennent, notamment, une distance exacte de 200 km. Chaque kilomètre supplémentaire est facturé 40 ct. ou 50 ct. selon le prestataire. Si la concurrence est plus onéreuse, elle propose, pour sa part, un kilométrage illimité.

Pour le premier du classement, il est également possible de prendre une telle option, mais le prix passe à 105 fr. (126.75 fr. en comptant l'essence pour 200 km).

Le service Mobility Click & Drive mérite également d'être pris en considération selon le cas de figure. C'est en effet le seul qui comprend l'essence dans le prix. Une carte est fournie et permet de faire le plein sans frais supplémentaires. Avec une distance parcourue dépassant les 500 km, soit un coût de carburant d'environ 55 fr. et plus, ce prestataire deviendrait alors plus avantageux que la concurrence.

## Des acteurs locaux à considérer

Autre élément à prendre en compte: la franchise à charge du conducteur lors d'un dégât commis au véhicule. Celle-ci varie de 500 fr. à 2000 fr. et il est en général possible de la réduire en payant une option supplémentaire. A noter que, sur le site internet de Sixt, l'offre de base ne comprend pas de couverture avec franchise. Elle a été ajoutée dans notre comparatif et il est fort conseillé de le faire pour éviter une mauvaise surprise en cas d'accident.

Notons, enfin, qu'il vaut la peine, lorsque que cela est pos-



sible, de jeter un coup d'œil à d'autres acteurs, locaux. Lors de notre recherche avec un départ, à Lausanne, nous sommes tombés sur le prestataire Loco Car dont le tarif est de 98.50 fr. pour le même scénario. Il ne figure toutefois pas dans notre comparatif, puisqu'il n'est présent que dans la capitale vaudoise.

Loïc Delacour

## Huit agences pratiquent des prix très différents

**Scénario:** un couple loue une voiture d'entrée de gamme pour le samedi 31 janvier, de 8 h à 19 h, 200 km sont parcourus.



	Patrick Location	Alocars	AALT	Sixt	Hertz	Mobility Click & Drive	Avis	Europcar
Véhicule	Ford Ka ou similaire	Ford Ka (4 places)	Peugeot 107 ou similaire	Seat Ibiza ou similaire	VW Up ou similaire	Citroën C1 ou similaire	Skoda Fabia ou similaire	VW Up ou similaire
Franchise casco	2000 fr.	2000 fr.	De 500 fr. à 1500 fr. <sup>(2)</sup>	1300 fr.	1500 fr.	2500 fr.	1500 fr.	1500 fr.
Franchise abaissée/coût suppl.	1000 fr./20 fr.	750 fr./19 fr.	-	500 fr./16 fr. ou 0 fr./25 fr.	0 fr./27 fr.	300 fr./20 fr.	0 fr./27 fr.	300 fr./28 fr.
Prix de la location	75.00 fr.	84.60 fr.	93.00 fr.	99.00 fr. <sup>(1)</sup>	107.40 fr. <sup>(1)</sup>	130 fr. <sup>(1,3)</sup>	121.00 fr. <sup>(1)</sup>	132.90 fr. <sup>(1)</sup>
Coût essence (15 litres à 1.45 fr.)	21.75 fr.	21.75 fr.	21.75 fr.	21.75 fr.	21.75 fr.	0 fr.	21.75 fr.	21.75 fr.
<b>Coût total</b>	<b>96.75 fr.</b>	<b>106.35 fr.</b>	<b>114.75 fr.</b>	<b>120.75 fr.</b>	<b>129.15 fr.</b>	<b>130 fr.</b>	<b>142.75 fr.</b>	<b>154.65 fr.</b>

Prix relevés le jeudi 22 janvier 2015.

<sup>(1)</sup>Comprend un kilométrage illimité.

<sup>(2)</sup>En fonction de la responsabilité du conducteur et du montant du sinistre.

<sup>(3)</sup>108.80 fr. pour les membres Mobility.

# Elles font tout pour un prix modique

**IMPRIMANTES MULTIFONCTIONS** | Les prix baissent et les performances augmentent!

Notre test montre qu'il est possible de trouver un bon modèle pour une centaine de francs.

Il fut un temps, pas si lointain, où l'on devait acheter trois appareils séparés pour imprimer des documents, scanner et faire des photocopies. C'était cher et très encombrant. Avec les imprimantes compactes multifonctions, cette époque est révolue. Les prix actuels sont bas, mais la qualité est-elle au rendez-vous?

Pour le savoir, nous avons mandaté l'Institut PZT pour tester dix modèles multifonctions de grandes marques que nous avons payés

entre 99.90 fr. et 444 fr. Les experts ont évalué la qualité de l'impression, de la numérisation ainsi que celle des photocopies. La rapidité des machines, leur facilité d'utilisation, la résistance de l'encre et les coûts d'impression ont également été passés au crible (*lire «Les critères du test»*).

Au final, huit modèles sur dix ont été jugés «bon», dont l'Epson *Xpression Home 412*, vendue moins de 100 fr. En tête du classement, on trouve la Canon *Pixma MG7550* à

jet d'encre (229 fr.). La Samsung *SL C1860 FW* laser obtient la même note finale, mais elle est vendue sensiblement plus cher (444 fr.).

Cet écart de prix n'a rien d'étonnant. Les imprimantes laser sont plus onéreuses que celles à jet d'encre. Dans notre comparatif, il faut compter entre 299 fr. et 444 fr. pour les premières et entre 99.90 fr. et 229 fr. pour les secondes. Mais les cartouches des modèles à jet d'encre doivent être changées plus fréquemment que les toners. Et,

lorsqu'on tire des photos, l'encre laisse plus facilement des taches. Cela dit, le test démontre que, globalement, la différence de technologie n'a pas une influence prépondérante sur les résultats. Ainsi, parmi les cinq meilleurs appareils de notre comparatif, on retrouve deux imprimantes à jet d'encre.

## Pas cher la page

La gagnante, la Canon *Pigma MG7750*, se distingue notamment  
(Suite page 26) ►



## Huit modèles sur dix ont reçu une bonne note



**Nos tests partout et en tout temps:**  
téléchargez l'application  
«Les tests de Bon à Savoir»

De 5.5 à 6.0 pts = Très bon  
De 4.8 à 5.4 pts = Bon  
De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant  
De 2.5 à 3.9 pts = Peu satisfaisant  
Moins de 2.5 pts = Insatisfaisant

Marque	
Désignation	
Acheté chez	
Prix payé	
Technologie d'impression	
Fax	
Impression recto verso	
Poids	
① Impression	30% <sup>(1)</sup>
> Noir et blanc	
> Couleur	
> Photo	
② Photocopie	20% <sup>(1)</sup>
③ Numérisation	20% <sup>(1)</sup>
④ Coût par page	10% <sup>(1)</sup>
⑤ Vitesse	10% <sup>(1)</sup>
⑥ Résistance des impressions	5% <sup>(1)</sup>
Facilité d'utilisation	5% <sup>(1)</sup>
<b>Note finale</b>	<b>5.2</b>
<b>Appréciation globale</b>	<b>Bon</b>



Canon	Samsung	Samsung	Canon
Pixma MG7550	SL C1860FW	Xpress C460W	Pixma MG5550
M-electronics <sup>(2,3)</sup>	Digitec.ch <sup>(3,4)</sup>	Interdiscount <sup>(3,6,7)</sup>	Media Markt <sup>(3)</sup>
229 fr.	444 fr.	299 fr.	119 fr.
Jet d'encre	Laser	Laser	Jet d'encre
Non	Oui	Oui	Non
Oui	Non	Non	Oui
8 kg	21,5 kg	12,9 kg	6,1 kg
5.2	5.3	5.2	5.0
5.2	6.0	6.0	5.0
5.1	5.4	5.2	4.8
5.4	4.5	4.5	5.2
4.9	4.8	4.8	4.8
5.1	5.0	4.8	5.0
5.9	5.5	5.2	5.7
5.0	5.4	5.4	5.0
4.8	5.9	5.9	4.8
5.3	5.4	5.4	5.1
<b>5.2</b>	<b>5.2</b>	<b>5.1</b>	<b>5.0</b>
<b>Bon</b>	<b>Bon</b>	<b>Bon</b>	<b>Bon</b>



## EN DÉTAIL

## Les critères du test

L’Institut allemand PZT a testé les dix imprimantes multifonctions selon les critères suivants.

**1 Impression:** chaque appareil a produit, avec les réglages de base, une page standard en noir et blanc, une avec des diagrammes en couleurs, ainsi qu’une photo. Deux spécialistes ont évalué les résultats.

**2 Photocopie:** il s’agissait de vérifier la netteté des copies et la fidélité de reproduction des images et des textes d’origine.

**3 Numérisation:** chaque scanner a traité une page en noir et blanc, une en couleurs ainsi qu’une photo. Objectif: déterminer la qualité de la résolution, de la reproduction des couleurs ainsi que de la profondeur de champ des images et des textes.

**4 Coût par page:** les spécialistes allemands ont imprimé des pages jusqu’à ce que la cartouche d’encre

noire ou celle du toner soit vide. Pour les couleurs, ils ont tiré des photos jusqu’à l’épuisement de la première cartouche. Ils ont ensuite fait le calcul pour les autres couleurs. Cette méthode a permis de déterminer le coût d’impression par page pour chaque appareil.

**5 Vitesse:** combien de temps faut-il pour imprimer ou numériser deux pages A4 contenant du texte, deux autres contenant des diagrammes en couleurs puis des photos dans la qualité la plus élevée?

**6 Résistance des impressions:** à quel point le texte coule-t-il lorsqu’on le souligne avec un marqueur ou qu’on passe une lingette humide? Les images jaunissent-elles à la lumière? Pour répondre à cette question, l’Institut PZT a utilisé une lampe UV pendant 26 heures.



Brother	Epson
DCP 9020DW	Xpression Home 412
Microspot.ch <sup>(5)</sup>	Office World <sup>(2, 3)</sup>
329.70 fr.	99.90 fr.
Laser	Jet d'encre
Oui	Non
Oui	Non
21,8 kg	4,3 kg
5.1	5.2
6.0	4.8
5.1	5.1
4.1	5.6
4.6	4.7
4.6	5.1
5.2	4.2
5.7	4.4
5.9	5.5
5.4	5.3
<b>5.0</b>	<b>4.9</b>
<b>Bon</b>	<b>Bon</b>

HP
Laserjet Pro M177FW
Digitec.ch <sup>(7)</sup>
334 fr.
Laser
Oui
Non
15,8 kg
5.2
6.0
5.1
4.1
4.6
4.6
5.2
5.7
5.9
5.4
<b>4.9</b>
<b>Bon</b>

Brother
MFC J4620DW
Digitec.ch <sup>(5, 7)</sup>
189 fr.
Jet d'encre
Oui
Oui
9,1 kg
4.7
4.8
4.3
4.9
4.5
4.8
4.8
5.2
5.1
5.4
5.4
<b>4.8</b>
<b>Bon</b>

HP
Envy 5644
Interdiscount
134.10 fr.
Jet d'encre
Non
Oui
7 kg
4.5
4.8
4.8
4.0
4.6
4.6
4.9
4.9
4.4
4.8
4.5
4.0
4.6
4.8
3.5
4.8
5.1
5.1
<b>4.7</b>
<b>Satisfaisant</b>

HP
Envy 4504
Fust <sup>(2)</sup>
109.90 fr.
Jet d'encre
Non
Oui
5,5 kg
4.4
4.8
4.5
4.0
4.6
4.8
3.5
4.8
5.1
5.1
<b>4.5</b>
<b>Satisfaisant</b>

Dominique Schiltz



Foto: iStockphoto.com

► par ses faibles coûts d'impression, qui lui valent, ici, une note de 5.9 sur 6. Ses cartouches couleurs permettent de réaliser 80 sorties photos (50 ct. l'unité) et la noire tient mille pages A4 (2 ct. la page). Par conséquent, elle fait mieux que ses concurrentes laser. Les impressions de ces dernières tiennent, en revanche, mieux le coup face aux rayons UV ou quand on surligne le

texte avec un marqueur. Sur ce point, les meilleures notes sont revenues aux Samsung *SL C1860FW* et *Xpress C460W* ainsi qu'à la Brother *DCP 9020DWC*.

Certains modèles à jet d'encre sont néanmoins à la hauteur. C'est le cas de l'Epson *Xpression Home 412* dont les textes et les images ne coulent pas et ne jaunissent pas. L'Epson se distingue aussi

par ses impressions photos, belles et réalistes. Un domaine dans lequel les deux Canon ont aussi présenté de très bons résultats. A l'inverse, les photos sorties de l'*Envy 5644* de HP tirent sur le rouge et celles de l'*Envy 4504* sur le vert.

#### Scan: pas génial

La qualité de la plupart des scanners n'a pas été spécialement convaincante. Tous utilisent pourtant la nouvelle technologie «Contact Image Sensor (CIS)» qui rend l'opération plus rapide et moins gourmande en énergie. La profondeur de champ n'est, cependant, pas bonne, avec des arrière-plans souvent flous. Si vous accordez une grande importance à cet aspect, sachez que certains spécialistes conseillent de choisir un appareil muni de la technologie «charge-coupled device (CCD)».

#### Les réponses des fabricants

Si la résistance de l'impression a été légèrement moins bonne sur les deux Canon que sur les

autres, «c'est à cause de l'encre utilisée», estime Sabina Frey, la porte-parole. Selon elle, des cartouches de la gamme Maxify fourniraient des résultats plus convaincants. Le hic, c'est qu'elles ne sont pas compatibles avec les deux imprimantes testées.

De son côté, HP affirme que la sélection d'un autre mode aurait amélioré la qualité des tirages photos. «Pour des résultats optimaux, il faut choisir le réglage «Imprimer en haute qualité», a précisé Annette Weber, sa porte-parole. Qui ajoute que la résistance des impressions est également influencée par la qualité des consommables. Sur ce point, HP recommande l'utilisation d'encre pigmentées. A noter encore que les coûts peuvent être réduits si l'on opte pour des cartouches de grande taille (XL).

*Jonas Arnold / seb*



Forces et faiblesses,  
en un coup d'œil, sur  
[www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch)

Publicité

# C'EST BON À SAVOIR:

## LA CUMULUS-MASTERCARD EST GRATUITE\* ET LE RESTE.

- \*Pas de cotisation annuelle, ni les années suivantes
- Carte gratuite pour votre partenaire
- Collecte de points Cumulus dans le monde entier



Commandez votre carte jusqu'au 31.3.2015

et recevez 3000 points de bonus! Pour ce faire, remplissez  
dûment le formulaire en ligne sur [cumulus-mastercard.ch](http://cumulus-mastercard.ch) ou  
demandez-le au 044 439 40 27 ou dans votre magasin Migros.



**MIGROS**  
M comme Meilleur.

# Surveillez l'échéance de tous vos abonnements!

**CONDITIONS GÉNÉRALES** | Se désabonner relève parfois du parcours du combattant. La plupart des contrats prévoient en effet une reconduction automatique.

Très souvent, les consommateurs découvrent qu'ils sont reliés à leurs contrats bien plus longtemps qu'ils ne l'auraient souhaité. Le cas de Catherine Mastro Matteo illustre ce que vivent bon nombre d'entre eux. En janvier 2014, sa fille, inscrite depuis peu dans une école de danse vaudoise, lui annonce qu'elle ne souhaite pas participer au spectacle de fin d'année au mois de juin ni poursuivre les cours à la rentrée en août.

En mars, notre lectrice envoie donc une lettre, sous pli simple, pour annoncer la désinscription de sa fille. Les mois passent et voilà que, un beau jour, elle reçoit un rappel pour régler la cotisation des cours de juillet et d'août. Elle écrit donc un e-mail à la direction de l'école pour lui rappeler qu'elle lui a déjà fait parvenir un courrier. La réponse est sans équivoque: la révocation doit impérativement parvenir en recommandé, moyennant une dédicte de trois mois comme indiqué dans les conditions générales. L'inscription de la jeune demoiselle reste donc ouverte. Christine Mastro Matteo précise alors une nouvelle fois sa volonté de résilier l'abonnement de son enfant. A ce moment-là, elle est persuadée que l'affaire est close.

## Formaliste, mais légal

Loin s'en faut! En novembre dernier, notre lectrice reçoit un nouveau rappel d'impayés, suivi peu après d'une facture pour les mois de septembre, d'octobre et de novembre. Alors même que sa fille ne fréquente plus les cours depuis plusieurs mois déjà. Las, elle envoie donc le recommandé exigé par la direction de l'école, lequel mettra enfin un terme définitif à l'inscription de sa fille.

Il peut certes paraître formaliste pour une école de danse d'exiger que la résiliation soit envoyée



**Les opérateurs de téléphonie ne sont pas les seuls à prévoir un délai de préavis dans leur contrat. Les écoles de danse aussi.**

sous pli recommandé. La démarche n'en demeure pas moins parfaitement légale. Du point de vue juridique, ce sont, en effet, bel et bien les conditions générales de l'école qui font foi. Par conséquent, elles déterminent aussi les modalités d'inscription et de désinscription. En signant le contrat, notre lectrice les a donc acceptées, même si elle ne les a pas nécessairement lues. Elle doit donc s'y tenir. La direction pourra, en revanche, se montrer plus ou moins souple par rapport à cette exigence, mais, juridiquement, rien ne l'oblige à l'être.

## Pieds et poings liés

Mieux vaut donc se conformer aux règles prescrites et prendre quelques précautions pour éviter toute déconvenue (*lire encadré*). Sous peine de se retrouver pieds et poings liés et de voir son contrat se renouveler automatiquement. C'est d'autant plus vrai que les écoles de danse ne sont pas les seules à prévoir ce genre de

clauses. On y est confronté au quotidien. Les exemples sont nombreux: abonnements dans les salles de sport, sites internet de rencontres ou logiciels antivirus. Et voici les règles qui régissent les contrats les plus courants.

➤ **Logement:** pour les baux à loyer, le délai de congé est de trois mois au minimum. Il est d'un mois en cas de résiliation anticipée.

➤ **Téléphonie:** les opérateurs les reconduisent de mois en mois à l'échéance de leur durée mini-

male (en principe 12 ou 24 mois). Comme chacun a ses propres préavis, on n'oubliera pas de vérifier cette disposition en lançant un coup de fil à la compagnie ou en consultant son site internet. Attention, rajouter certaines options à son forfait peut en rallonger la durée.

➤ **Assurances privées:** le délai est en général de trois mois, faute de quoi le client en reprend pour un an.

*Chantal Guyon*

## CONSEIL PRATIQUE

### Agenda à la rescousse

Il est recommandé de noter toutes les échéances de ses contrats dans un agenda papier ou numérique, afin de pouvoir les résilier dans les temps, si nécessaire. Pour l'heure, les entreprises n'ont toujours pas l'obligation d'informer leurs clients de la possibilité de dénoncer leur engagement avant la fin du délai dont ils disposent pour le faire. Et il n'est pas certain que la donne change rapidement. Une initiative parlementaire du conseiller national Mauro Poggia (MCG/GE) a certes été déposée en avril 2013 pour améliorer l'information et la protection des consommateurs dans les renouvellements tacites de services. Mais, à ce jour, elle n'a toujours pas été traitée...

# Quand La Poste délocalise au

**SERVICE POSTAL** | Le géant jaune supprime des emplois en Suisse pour en créer ailleurs: les



Les entreprises helvétiques qui transfèrent leurs centres de production vers des contrées plus avantageuses ne sont pas en odeur de sainteté dans le public. Or, qui se douterait, en confiant un paquet au guichet de La Poste, que l'adresse exacte de son destinataire est gérée à des milliers de kilomètres d'ici?

## Scanné en Suisse, traité à Hô Chí Minh-Ville

L'ancienne régie est désormais une société anonyme de droit public. Et, bien qu'elle soit encore entièrement dans le giron de la Confédération, elle cherche comme toute entreprise à rentabiliser ses activités.

En Suisse, les colis sont achemi-

nés dans un des centres de distribution de Daillens, de Frauenfeld ou de Härkingen où les étiquettes sont scannées. Les données sont alors transmises en quelques fractions de seconde à des centres de traitement au Viêtnam pour y être vérifiées. Ce contrôle permet de repérer immédiatement les éventuels changements d'adresses et les objets qui doivent être réexpédiés. Quelques clics plus tard, le colis poursuit son chemin sur le tapis roulant helvétique. A noter que les logiciels de contrôle ont également été développés en Asie.

«Depuis le mois d'octobre 2014, ce procédé permet d'acheminer directement à bonne destination les paquets qui doivent être

réexpédiés», explique Oliver Flüeler, porte-parole de La Poste. Quelque 1200 personnes travaillent pour l'entreprise à Hô Chí Minh-Ville et Cân-Thó. «La population de ces villes au passé mouvementé est jeune et polyglotte, et l'économie y est en pleine croissance», ajoute le porte-parole. Sans compter du gain de temps induit par le décalage horaire: quand la Suisse dort encore, le Viêtnam travaille déjà!

## Syndicat inquiet

Cette stratégie ne vise-t-elle pas plutôt à optimiser les rendements de l'ancienne régie en économisant massivement sur les coûts du personnel? Oliver Flüeler

rappelle le code social et éthique qui guide les pratiques de La Poste. Mais, au Viêtnam, seuls sont interdits l'esclavage et le travail des enfants. Les employeurs sont aussi censés respecter les droits humains et les lois du travail ainsi que le salaire minimal. Selon les indicateurs de l'Université d'Amsterdam, il s'élève à 155 fr. par mois à Hô Chí Minh-Ville et à 137.50 fr. à Cân-Thó. A titre de comparaison, un employé de La Poste gagne au minimum 3846 fr. par mois en Suisse à temps complet...

Bruno Schmucki, du syndicat de la branche, Syndicom, se montre critique: «La Poste n'assume pas sa responsabilité sociale et

# Viêtnam

étiquettes des paquets sont ainsi traitées depuis le Viêtnam.



## DÉLOCALISATION

### Rendements modestes à l'étranger

La délocalisation n'est, semble-t-il, pas la panacée pour transcender la rentabilité. En 2013, Swiss Post Solutions affichait un bénéfice de 5 millions de francs. En 2012, il était de 3 millions. Et, en 2009, l'entreprise était encore dans les chiffres rouges, avec un déficit de 25 millions.

A titre de comparaison, La Poste a réalisé un bénéfice de 864 millions sur le marché helvétique en 2013! Swiss Post Solutions n'a donc pas de quoi parader. Est-ce pour cette raison que le géant jaune est, lui-même, client de sa filiale au Viêtnam? Interrogé à ce propos, il a refusé de nous communiquer la proportion de mandats extérieurs.

Ce mutisme ne nous a guère surpris. A la fin de 2011, nous lui avions vainement demandé l'importance des investissements consentis pour acquérir les filiales basées à l'étranger et quelles en étaient les conséquences sur ses comptes. Nous avions ensuite posé la même question au Département fédéral des transports, de l'énergie et de la communication (Detec). Sans succès: on nous avait répondu que les chiffres non publiés dans le rapport annuel de La Poste relevaient du secret.

Comme le prévoit la loi sur la transparence, nous avons finalement interpellé le préposé fédéral à la protection des données et à la transparence. Ce dernier est arrivé à la conclusion que le Detec ne peut pas transmettre ces données, parce qu'il n'en dispose pas! En conclusion, la Confédération, qui est pourtant l'unique actionnaire de La Poste, ignore les résultats des filiales de cette dernière à l'étranger!

montre le mauvais exemple en délocalisant.» Les chiffres semblent lui donner raison: en 2005, La Poste comptait encore 39 726 emplois à plein temps en Suisse. En 2013, on en dénombrait 2400 de moins.

#### Bouleversement en l'espace de dix ans

Or, pendant cette même décennie, l'entreprise a quintuplé ses effectifs à l'étranger en passant de 1347 à 6779 équivalents pleintemps. Ce personnel travaille en majorité pour la filiale Swiss Post Solutions. En 2014, elle employait quelque 7400 équivalents pleintemps, dont 880 personnes seulement sont basées en Suisse.

La main-d'œuvre vietnamienne travaille pour cette unité de La Poste. Qui est également active dans huit autres pays, dont la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis. Elle vise la clientèle d'affaires des assurances, des banques, des télécommunications, des médias, tourisme et des transports, mais aussi du commerce et de l'approvisionnement en énergie.

La Poste vend ce secteur comme de «nouvelles prestations affines au service postal à la frontière entre la transmission physique et numérique d'informations, ainsi que solutions pour la délocalisation de processus d'affaires» (*sic!*).

Dans l'imaginaire populaire, le facteur bravant le froid et la neige pour glisser le courrier dans la boîte cédera-t-il le pas à une jeune Vietnamienne devant son écran? Le géant jaune propose désormais de scanner les documents, de saisir les données et de les préparer. Il traite aussi les factures et les images. A l'entendre, cette orientation s'inscrit dans les prescriptions reçues de la Confédération: «La Poste doit assurer le raccordement postal entre la Suisse et le monde. Elle doit mettre à profit à l'étranger les opportunités de croissance profitables en dehors des obligations de service de base.»

*Thomas Lattmann / chr*

# SALON DU VÉLO ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

13-15 MARS 2015

HALLE CFF - GARE DE MORGES

Ve 13 mars de 17h à 21h · Sa 14 mars de 10h à 20h · Di 15 mars de 10h à 18h  
[www.salon-du-velo.ch](http://www.salon-du-velo.ch) · Animations · Pistes d'essais · Restauration sur place

 PRO VELO

 infomaniak

EFFICIENCE 21

 BON À SAVOIR

 chassot concept

 SPORTXX  
MIGROS

VERSION COMPLÉTÉE ET MISE À JOUR

# CODES E

Colorants, conservateurs, épaississants, émulsifiants, exhausteurs de goût, etc.,  
les additifs alimentaires sont partout, ou presque!

Ils sont le plus souvent mentionnés sur les étiquettes sous une forme codée:  
un E, suivi d'un numéro à 3 ou 4 chiffres.

Un outil pratique pour  
décoder ce que l'industrie vous cache



sur le site internet  
de votre magazine:  
[www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch)  
(accès gratuit pour nos abonnés)



ou directement en magasins,  
grâce à l'application mobile  
à télécharger sur  
l'App Store et l'Android Market (4 fr.)



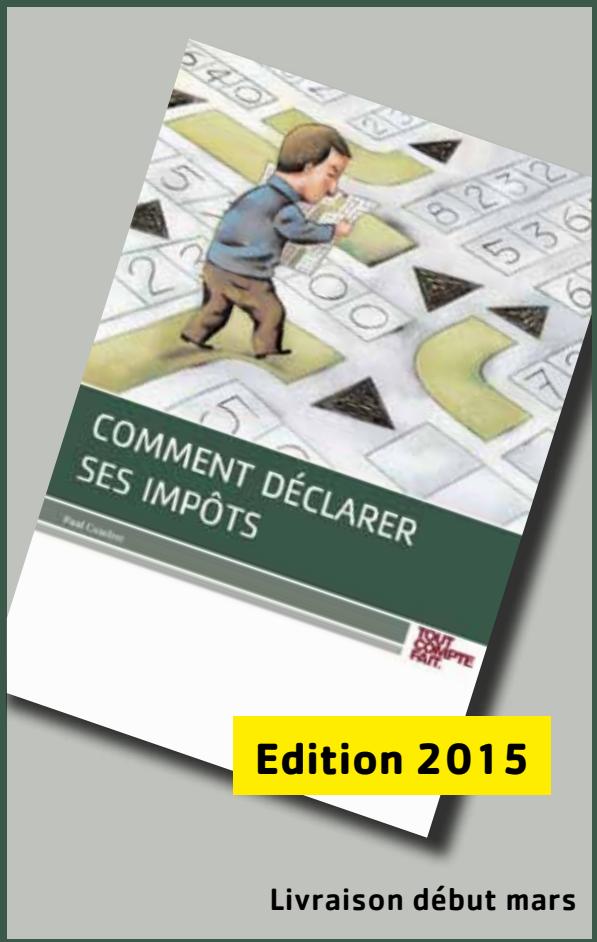
## Edition 2015 entièrement actualisée

- La documentation de base
- Les revenus à déclarer
- Les déductions à ne pas oublier
- Le calcul de l'impôt et la taxation
- Les situations spéciales  
(propriétaires, indépendants, chômeurs, etc.)

156 pages d'informations pratiques rédigées  
dans un style simple, clair et précis.

Seulement 32.50 fr.,  
frais d'envoi inclus, + 5 fr. pour les non-abonnés.

Commande à la page 32 ou sur [www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch)



# La course au toujours plus

**TÉLÉVISEURS** | Les fabricants proposent désormais des écrans ultrahaute définition. Pour l'heure, cette technologie n'a pas grand intérêt.

Attendue depuis de nombreuses années, la TV haute définition (HD) fait enfin partie de notre présent. Cette mutation a expédié à la casse des anciens téléviseurs encore parfaitement fonctionnels, mais technologiquement dépassés. Une véritable aubaine économique pour les fabricants qui ont pu booster leurs ventes. Dès lors, on comprend mieux leur motivation à apporter en permanence des innovations techniques à leurs produits. Les écrans OLED (*lire encadré*) ou 4K en sont la parfaite illustration.

## Le contenu ne suit pas

Ainsi, après la SD, la HD, la Full HD et la 3D, c'est l'ultrahaute définition (UHD) – également appelée 4K – qui tente d'inciter les consommateurs à changer d'appareil. La norme 4K correspond à une résolution d'image de 4096 x 2160 pixels, mais les fabricants utilisent ce terme pour des écrans de 3840 x 2160 pixels. Ce qu'on peut dire, c'est qu'une image en 4K est quatre fois plus fine que celle d'un téléviseur Full HD (1920 x 1080) et neuf fois plus qu'un HD Ready.

La 4K permet certes de fabriquer des très grands écrans tout en conservant une bonne qualité d'image. Mais c'est une technologie qui a de l'avance sur son temps. Primo, les chaînes de télévision ne diffusent pas leur programme à une telle résolution. Secundo, les lecteurs Blu-ray 4K ne sont pas encore disponibles. Et tertio, le streaming en 4K exige une bande passante considérable.

## Ce n'est pas pour demain

Par conséquent, les écrans ultrahaute définition perdent de leur intérêt. La situation va certainement évoluer, mais toute prévision est encore hypothétique. Si l'on compare avec le temps qui a été nécessaire à la HD pour se mettre en place, ce n'est pas demain que



le journal télévisé sera diffusé en UHD...

Pour pallier le manque de contenu 4K, les constructeurs ont doté leurs appareils d'un système qui permet au téléviseur de fabriquer de l'UHD à partir d'images HD. Cette méthode est appelée «upscaling». Et le pire, c'est que certains modèles d'entrée de gamme ne savent faire que ça! Le jour où du contenu 4K sera disponible, ils seront totalement incapables de le diffuser. D'où l'importance de bien se renseigner au moment de l'achat.

## Impact sur la consommation

En améliorant sans cesse la résolution des écrans, les constructeurs incitent les consommateurs à opter pour des dalles toujours plus grandes. On constate d'ailleurs que leur taille standard n'a pas cessé d'augmenter. Alors qu'une diagonale de 82 cm paraissait confortable dans les années 1990, une TV de 117 cm est aujourd'hui banale. Cette tendance n'est évidemment pas

sans conséquences sur la consommation électrique des appareils.

Il est vrai que l'efficacité énergétique des téléviseurs a bien progressé au cours des dernières décennies. A taille égale, un écran plat actuel grille environ trois fois moins de courant qu'un bon vieux tube

cathodique. Mais, avec l'UHD, c'est une autre histoire: une TV 4K de 140 cm de classe A consomme autant qu'un tube cathodique de 82 cm. Certes, le confort n'est pas comparable, mais l'énergie nécessaire est la même.

Christophe Inaebnit

## EN DÉTAIL

### OLED ou le noir plus noir

Les écrans LCD traditionnels sont composés de cristaux liquides. Comme ces derniers ne réussissent pas à obturer complètement la lumière produite par le rétroéclairage, le noir n'est jamais vraiment noir. En plein développement, la technologie OLED (pour «diode électroluminescente organique») fait nettement mieux dans ce domaine. Grâce aux nombreuses cellules électroluminescentes (trois ou quatre par pixel), elle ne produit de la lumière que pour afficher une couleur. C'est pourquoi le

contraste et la qualité des couleurs d'une TV OLED ont un bien meilleur rendu. Comme la réactivité de l'écran est, elle aussi, supérieure – d'un facteur 20 –, les images d'objets en mouvement sont nettement plus fluides. L'absence de rétroéclairage permet également de fabriquer des téléviseurs plus minces et les matériaux qui les composent débouchent sur des écrans souples. Actuellement, cette technologie est encore très chère, ce qui explique pourquoi si peu de constructeurs la proposent.

# Nos dossiers simples, clairs et pratiques



## COMMENT DÉCLARER SES IMPÔTS

Paul Courtet

TOUT COMPTE FAIT.

**Edition 2015**  
**Entièrement**  
**mise à jour**

Livraison début mars

Mon adresse:

Nom

Prénom

Rue/N°

Code postal/Ville

N° de client

N° de téléphone

Date

Signature

Coupon à renvoyer à: Bon à Savoir, Service des commandes  
Rasude 2 – Case postale 240 – 1001 Lausanne  
Par fax: 021 310 01 39, par e-mail: abo@bonasavoir.ch

### Je commande les DOSSIERS suivants :

■ Comment déclarer ses impôts	<b>ÉDITION 2015</b>	32.50 fr.
■ Poisons quotidiens		32.50 fr.
■ Toutes vos assurances		37.50 fr.
■ Le guide pratique du locataire		32.50 fr.
■ Préparez votre retraite		32.50 fr.
■ Les trois piliers		32.50 fr.
■ Le couple devant la loi		32.50 fr.
■ Le guide de la PPE et du voisinage		32.50 fr.
■ Gardez la ligne!		32.50 fr.
■ Le vin pratique		32.50 fr.
■ Le guide des successions		32.50 fr.
■ Aïe, mon dos!		32.50 fr.
■ Vos droits au travail		32.50 fr.
■ Au secours, j'ai des dettes!		32.50 fr.
■ Je deviens propriétaire		32.50 fr.
■ Bonne nuit!		32.50 fr.
■ La famille et ses droits		32.50 fr.
■ 90 lettres types , vol. I		32.50 fr.
■ 90 lettres types , vol. II		32.50 fr.
■ 90 lettres types , vol. III		32.50 fr.
■ 1, 2, 3, Bougez!		32.50 fr.
■ L'automobiliste face à la loi		32.50 fr.
■ A l'aise sur le net		32.50 fr.
■ Un compagnon au poil!		20.50 fr.
■ Acheter sans se faire arnaquer		20.50 fr.
■ Comment investir votre argent, vol. I		32.50 fr.
■ Comment investir votre argent , vol. II		32.50 fr.

Frais d'envoi inclus, sous réserve de modification.

- Je ne suis pas abonné(e) à *Bon à Savoir* ou à *Tout Compte Fait*, chaque dossier me coûtera 5 fr. de plus.

### ABONNEMENT

Je m'abonne à *Bon à Savoir* pour:

- 11 parutions: 35.50 fr.  
■ 22 parutions: 66 fr.

Je m'abonne à *Tout Compte Fait* pour:

- 11 parutions: 45 fr.  
■ 22 parutions: 85 fr.

TVA + frais de port inclus; prix pour la Suisse, sous réserve de modification.

## Téléphonie

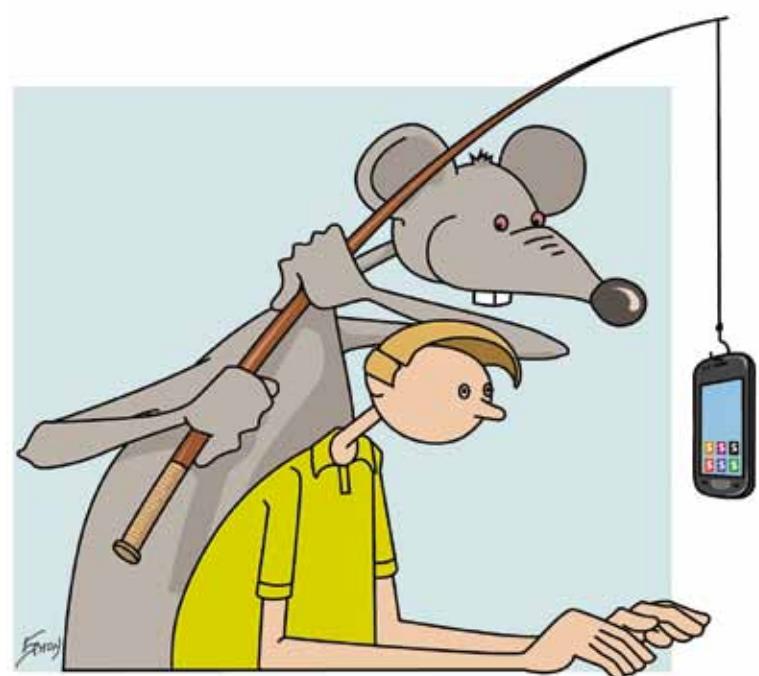
# Quand le couperet tombe...

**«J'ai un abonnement de téléphonie à tarif préférentiel pour les moins de 27 ans. Mon opérateur vient de m'avisier que je serai automatiquement transféré vers une offre au contenu équivalent après mon 27<sup>e</sup> anniversaire. Mais le tarif sera évidemment beaucoup plus cher. Puis-je résilier mon contrat?»**

Ce cas est délicat. Car si le transfert vers un nouvel abonnement constitue, juridiquement, un changement contractuel unique, il s'agit d'une modification prévisible. Le client est en effet conscient qu'il bénéficie d'une offre au tarif préférentiel qui prendra fin lorsqu'il aura atteint l'âge en question. A plus forte raison si les conditions générales prévoient expressément un remplacement automatique de l'offre «jeune» vers son équivalent au tarif normal.

A notre avis, l'opérateur ne devrait toutefois pas pouvoir imposer un abonnement auquel le consommateur n'a pas souscrit à l'origine. Celui-ci devrait donc garder la possibilité de se départir du contrat – moyennant préavis si nécessaire – si aucune offre proposée pour remplacer la variante «jeune» ne lui convient.

Un conseil pour les personnes ayant ce modèle: n'attendez pas l'échéance de votre abonnement pour refuser le transfert automa-



tique. Annoncez suffisamment à l'avance votre volonté de ne pas poursuivre le contrat, en fai-

sant recours à l'ombudscom si nécessaire.

Service juridique

## CONSEIL JURIDIQUE GRATUIT - 4 heures par jour

**Du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 13 h à 15 h: 021 310 18 20**



Silvia Diaz



Kim Vallon



Barbara Venditti

Trois juristes répondent aux questions du quotidien, touchant à la consommation, au droit du bail et du travail. Ce service gratuit est réservé aux abonnés de *Bon à Savoir*. Préparez votre numéro d'abonné qui vous sera demandé. Il exclut les questions urgentes et trop complexes.

Par tél.: 021 310 18 20

Par écrit: Bon à Savoir, Service juridique, CP 150, 1001 Lausanne.

En ligne: Formulaire sur [www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch) → Vos droits.

Joindre copie des pièces utiles.

RÉSERVÉ  
aux abonnés de

**BON À SAVOIR**

## Travail

# L'habit fait le moine

**«Mon employeur exige de son personnel de porter exclusivement des vêtements noirs depuis cette année. Est-ce légal?»**

Oui. La loi permet à l'employeur de donner des directives à ses collaborateurs, y compris pour l'habillement. Il peut le faire même lorsqu'il ne s'agit pas d'un secteur où des vêtements de travail à proprement parler sont de mise. La marge de manœuvre du patron est d'autant plus grande que les collaborateurs sont en contact avec des clients, des fournisseurs ou des partenaires commerciaux. C'est

alors l'image de l'entreprise qui est en jeu.

Mais attention, le patron n'a pas le droit de tomber dans des instructions chicanières. Par exemple, le choix de sous-vêtements n'a pas à être réglementé, puisque, par définition, ceux-ci ne sont pas visibles. Et, dans un secteur professionnel où, d'habitude, les collaborateurs s'habillent comme ils l'entendent, des direc-

tives vestimentaires ne sont qu'exceptionnellement acceptables. Il en va de même pour les travailleurs qui n'ont aucun contact avec les tiers.

C'est donc le domaine d'activité et la fonction des employés qui déterminent la possibilité ou non d'émettre des directives sur l'habillement. Ainsi, dans le secteur bancaire, la vente ou la restauration, le personnel est habitué à se vêtir selon les instructions de la maison. En revanche, dans l'enseignement, par exemple, les colla-

borateurs jouissent d'une grande liberté.

Aussi longtemps que l'employeur entend faire porter à son personnel des habits qu'ils peuvent porter ailleurs qu'au travail (pantalon noir, jupe classique, chaussures de ville), il n'est pas tenu de participer financièrement à leur achat ni à leur entretien. A l'inverse, les blouses du personnel soignant ou un uniforme doivent être fournis ou financés par l'entreprise, de même que leur nettoyage.

S.J.

# Cocktails chimiques pour peaux

**GELS DE RASAGE** | Sur douze produits analysés dans un laboratoire, la moitié contenait des

**A** en croire les allégations des fabricants, les gels de rasage se soucient des hommes qui ont la peau sensible. En effet, la plupart des produits prétendent être spécialement adaptés pour eux. Dès lors, le consommateur est en droit d'espérer qu'ils soient exempts de substances allergisantes ou irritantes. Mais est-ce le cas? *Bon à Savoir* a envoyé les douze gels de rasage les plus vendus dans un laboratoire spécialisé, afin d'en avoir le cœur net.

Les experts ont recherché la présence de parfums problématiques, de muscs polycycliques, de formaldéhyde ou encore de plastifiants (phtalates). Ils ont en outre testé la manipulation de chaque produit, comme le dosage du gel,

la fabrication de la mousse ou la nécessité d'un rinçage après l'utilisation (*lire «Les critères du test»*).

## Marques des distributeurs en tête

Le résultat est bon pour la moitié des articles. Les deux gagnants sont des marques de Denner et de Landi. A 1.25 fr. les 100 ml, le premier est également l'un des moins chers du panel. Notons que, parmi les six premiers, seul le Nivea Men n'est pas une marque propre d'un distributeur, mais, à 2.10 fr. les 100 ml, il est plus onéreux que la concurrence. En outre, il contient du linalol au potentiel légèrement allergisant.

D'autres fabricants utilisent des fragrances rentrant dans la catégo-

rie des allergènes. La moitié des produits testés en contenaient des quantités dépassant les 100 milligrammes par kilo. Des déductions de points ont donc été appliquées pour ces échantillons.

## Omission surprenante

Le *Gel Peaux Sensibles* de Gillette est l'un des «best-seller» en Suisse. Les experts y ont trouvé de l'isoéugénol. Or, ce parfum présente un très haut risque d'allergie selon la Société d'information des cliniques dermatologiques allemandes. De surcroît, huit autres fragrances potentiellement néfastes ont été décelées dans cette bonbonne.

Le *Séries Sensitive* de la même marque est encore plus mauvais avec pas moins de 10 allergènes ou

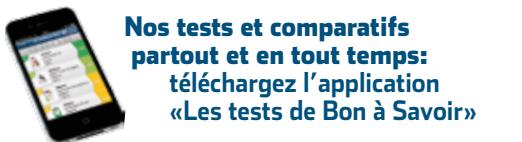
muscs polycycliques. Dans un test similaire effectué en 2007 par *Bon à Savoir*, les deux articles de Gillette étaient également mal classés (*lire «Neuf mousses et gels à raser: pas blancs comme neige», B&S 11/2007*).

Wilkinson propose un cocktail chimique encore plus détonnant avec la présence supplémentaire de formaldéhyde. Le laboratoire y a aussi trouvé une grosse quantité d'alcool benzylique. Ce parfum peut déclencher des allergies et doit être mentionné sur l'emballage. Or, ce n'était pas le cas.

## 14% du contenu inaccessible

Deux gels de rasage se sont montrés peu performants sur le critère des résidus: en fin d'utili-

## Certains produits font mousser leur prix sans que cela se ressente



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps:  
téléchargez l'application  
«Les tests de Bon à Savoir»

De 5.5 à 6.0 pts = Très bon  
De 4.8 à 5.4 pts = Bon  
De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant  
De 2.5 à 3.9 pts = Peu satisfaisant  
Moins de 2.5 pts = Insatisfaisant



Marque	
Désignation	
Acheté chez	
Prix payé	
Prix pour 100 ml	
① Manipulation	70% <sup>(1)</sup>
② Résidus	30% <sup>(1)</sup>
Note intermédiaire	
<b>Déduction pour:</b>	
> Parfums avec fort potentiel allergisant <sup>(3)</sup>	
> Parfums avec faible potentiel allergisant <sup>(4)</sup>	
> Muscs polycycliques <sup>(5)</sup>	
> Formaldéhyde <sup>(6)</sup>	
<b>Note finale</b>	<b>5.4</b>
<b>Appréciation globale</b>	<b>Bon</b>

Si la note est identique, classement selon le prix.  
<sup>(1)</sup>À partir de 100 mg/kg: 0.5 point de déduction.

<sup>(2)</sup>Pondération pour la note finale.  
<sup>(3)</sup>L'emballage va changer de look dans le courant de ce mois.  
<sup>(4)</sup>0.5 point de déduction par substance.  
<sup>(5)</sup>En cas de présence: 0.5 point de déduction.  
<sup>(6)</sup>0.2 point de déduction en raison de parfums allergènes non déclarés.  
Egalement disponible chez: <sup>(6)</sup>Coop,

# sensibles

substances peu recommandables pour la peau.

sation, respectivement 14% et 10% de liquide était encore présent dans les bonbonnes de Lidl et d'Aldi. Leurs concurrentes permettaient d'extraire au moins 92% du contenu total. C'est celle de Denner qui s'est avérée la plus performante sur ce point avec un rendement de 98%.

Comment réagissent les fabricants face à ces résultats? Procter & Gamble affirme que les deux gels Gillette ont été soumis à de vastes études cliniques et dermatologiques comprenant, notamment, des évaluations en termes de sécurité. Et ajoute que les ingrédients utilisés respectent les dispositions légales en Suisse.

Aldi déclare aussi que les composants de son produit sont conformes à la loi. «Nous allons cependant essayer de développer un gel de rasage *Sensitive* ne contenant aucune substance soumise à une obligation de déclaration», ajoute l'entreprise.

Si les experts n'ont pu utiliser que 86% du contenu de sa bonbonne, Lidl estime que le contenu peut se vider jusqu'à 98%. Wilkinson explique se conformer à toutes les règles «afin de garantir les plus hauts standards». Enfin, Spar a contacté ses fournisseurs. «Nous prendrons les mesures appropriées lorsque nous aurons plus de précisions», réagit sa porte-parole, Silvia Manser.

*Sabine Rindlisbacher / ld*



## dans les résultats



Cien Men	Prince	Gillette	Gillette	Wilkinson	Spar
Shaving Gel Sensitive	Sensitive Gel	Gel Peaux Sensibles	Series Sensitive	Protect Gel Sensitive	Shaving Gel Sensitive
Lidl 2.85 fr. 1.14 fr.	Aldi 2.29 fr. 1.15 fr.	Migros <sup>(8, 9, 10)</sup> 3.75 fr. 1.88 fr.	Manor <sup>(8, 9)</sup> 4.95 fr. 2.48 fr.	Drogueries Müller 2.80 fr. 1.40 fr.	Spar 3.20 fr. 1.60 fr.
5.3 3.0 4.6	5.0 4.0 4.7	4.7 5.0 4.8	5.3 5.0 5.2	5.0 5.0 5.0	4.6 5.0 4.7
-	-	- 0.5	-	-	-
-	- 0.6	- 0.2	- 0.6	- 0.2	- 1.0
-	-	-	- 0.5	- 0.5	- 0.5
-	-	-	-	- 0.5	- 0.5
4.6	4.1	4.1	4.1	3.8	2.5 <sup>(7)</sup>
<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>Peu satisfaisant</b>	<b>Peu satisfaisant</b>

## EN DÉTAIL

### Les critères du test

Le Laboratoire allemand SGS Institut Fresenius a examiné les 12 gels de rasage selon les critères suivants.

**1 Manipulation:** dix experts ont notamment testé la maniabilité du produit, la stabilité du couvercle ou encore la nécessité de rincer l'embout après utilisation.

**2 Résidus:** combien de rasages peut-on faire avec une bonne et quelle quantité de produit reste à l'intérieur après la dernière utilisation?

#### Deductions en cas de:

> **Parfums allergisants:** la Société d'information des cliniques dermatologiques allemandes a classé 26 parfums dans deux catégories, avec fort ou faible potentiel allergisant, sur la base de tests effectués sur plusieurs milliers de patients. Une déduction a été apportée pour des quantités dépassant 100 mg/kg.

> **Muscopolycycliques:** selon l'Agence fédérale allemande de l'environnement, des expérimentations sur les animaux ont montré des effets neurotoxiques et hormonaux de ces composés permettant de fixer les odeurs. Certains sont soupçonnés d'être cancérogènes, mais il n'y a pas de limite légale. Leur présence a mené à une dévaluation.

> **Formaldéhyde:** ce conservateur peut irriter les voies respiratoires, la peau, les yeux et provoquer des réactions allergiques sévères ou le cancer. Dans les cosmétiques, une proportion de 0,2% est autorisée (200 mg/kg). A noter que les experts ont également traqué les libérateurs de formaldéhyde.

> **Le phthalate de diméthyle:** ce plastifiant peut s'accumuler dans le corps en pénétrant par les pores de la peau. Il nuit à la santé en perturbant le système endocrinien ou encore en altérant la fertilité. Aucune trace de celle-ci n'a cependant été trouvée dans les douze gels.

## Les plumes de la honte

Le duvet d'oie ou de canard employé pour remplir les doudounes ultralight provient parfois d'oiseaux plumés vivants! Si les grands fabricants de textile outdoor comme The North Face et Patagonia, ont juré que ces pratiques n'avaient pas cours dans la fabrication de leurs produits, elles perdurent toutefois dans certains élevages en Hongrie, en Bulgarie et en Chine.

Or, à l'exception de Mammut, aucune des firmes que nous avons interrogées en Suisse n'a été en mesure de nous dire où et quand les animaux ont été abattus et à qui leur duvet a été vendu. Dans le doute, mieux vaut donc choisir des matériaux synthétiques.

### Quand les prises jouent à cache-cache



Recharger son téléphone ou son ordinateur portable dans le train, c'est possible, mais encore faut-il choisir le bon wagon! En effet, tous ne sont pas équipés d'une prise électrique. C'est le cas de quelques wagons EuroCity ainsi que des voitures de commande placées en queue ou en tête de train dans les Intercity, là où se trouvent les voitures-familles. Dans les Duplex Regio enfin, seule la 1<sup>e</sup> classe en est pourvue. «En règle générale, il y a deux prises par compartiment à quatre places en 2<sup>e</sup> classe et deux par compartiment à deux places en 1<sup>e</sup>», indiquent les CFF. Certaines d'entre elles jouent parfois à cache-cache avec le voyageur en se dissimulant dans les accoudoirs...



## La mauvaise surprise de Helsana...

«Mon fils a reçu un courrier de Helsana l'informant que son assurance complémentaire Top allait expirer, étant donné qu'il a 20 ans révolus. Sans réponse de sa part d'ici au 31 mars 2015, il sera automatiquement affilié au produit Dentaplus bronze. Est-ce légal?» nous demande une lectrice genevoise. Oui, car les conditions générales de l'assurance le prévoient expressément. De ce fait, l'assuré

est supposé avoir accepté le transfert. Son silence équivaut donc à une acceptation. Il a toutefois la possibilité de résilier le contrat dans les trois mois suivant le changement. A défaut d'avoir lu ces conditions au moment de signer la police, il convient d'être attentif aux courriers de l'assureur et aux décomptes de primes à l'approche du 21<sup>e</sup> anniversaire de junior.

## Vous avez dit «nouvelle qualité»?

«Nouvelle qualité!» est-il indiqué sur les paquets d'Amarotti vendus chez Migros. «Sans colorants, sans conservateurs, avec arômes naturels» peut-

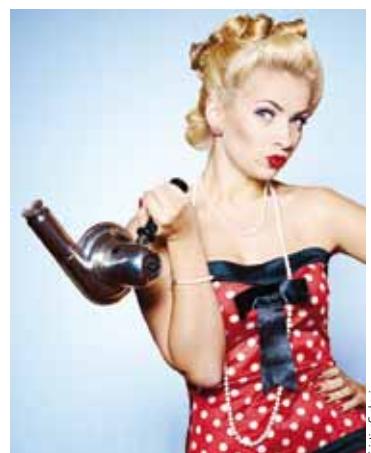
on lire également. Le hic, c'est que la recette précédente ne contenait pas non plus de colorants ni de conservateurs. Les arômes artificiels ont toutefois disparu pour être remplacés par des saveurs naturelles de pêche. Selon Migros, l'indication «Nouvelle qualité» se justifie donc complètement. Et la hausse de prix de 7% aussi?



## Silence engageant

La Mobilière a proposé par courrier à une lectrice vaudoise de renouveler son assurance ménage pour une durée de cinq ans, en expliquant que la couverture avait été adaptée à son nouveau produit Mobicasa Multi-risk. La compagnie précise qu'elle considérera la proposition comme acceptée si aucune réponse ne lui parvient et qu'elle lui enverra la nouvelle police. Le Service juridique de *Bon à Savoir* juge cette pratique pour le moins choquante, d'autant plus que le silence de l'assuré est considéré comme une proposition d'assurance. Il devrait, au contraire, donner son consentement exprès. Pour La Mobilière, la liberté offerte au client de refuser est suffisante.

## Souffle chaud



«Un bon sèche-cheveux doit faire son travail rapidement et ne pas brûler la chevelure ou la peau du crâne. Le magazine allemand *ETM Testmagazin* a évalué seize modèles sous l'angle du séchage, du maniement et de la consommation d'énergie. Le *Moisture Protect* de la marque Philips arrive en première position et obtient la mention «très bon». Mais l'excellence a un prix (199.10 fr.) qui n'est pas forcément à la portée de toutes les bourses. On trouve toutefois dans le commerce d'autres produits moins chers et considérés comme «bon» par les experts. Parmi eux, le AEG *Profi-Foen HTD 5584* qui ne coûte 23.40 fr.

# La stévia joue les trouble-fêtes

**Alimentation |** La stévia peine à s'imposer dans le marché juteux des édulcorants. Son origine naturelle est un atout, mais son goût implique parfois l'adjonction de sucre.

La stévia est répandue depuis longtemps en Amérique du Sud. En Europe et aux Etats-Unis, elle a dû braver les interdictions avant d'être acceptée. C'est que les enjeux commerciaux sont colossaux, sachant que le marché mondial des édulcorants est estimé à plus d'un milliard de dollars. Or, la stévia a un avantage de taille sur ses concurrents: sa provenance naturelle séduit les consommateurs lassés par les produits de synthèse.

## Herbe sucrée

Au Paraguay, pays d'origine de la plante, les Indiens Guarani l'ont appelée «herbe sucrée». Un nom qui n'est pas usurpé: ses feuilles ont un pouvoir édulcorant 30 fois supérieur à celui du sucre de table. Facteur qui grimpe à 300 si l'on considère ses extraits qu'on utilise dans l'alimentation! Son goût sucré provient de glycosides contenus dans la plante, en particulier le stévioside et le rébaudioside A. Les extraits sont obtenus au terme d'un long processus qui permet d'isoler les substances sucrantes et d'éliminer les parties potentiellement toxiques de la plante. Ces molécules ont aussi l'avantage de n'apporter aucune calorie et de ne pas favoriser la carie dentaire.

## Lente ascension

Les Guarani emploient la stévia depuis des siècles pour édulcorer leurs boissons amères, en particulier le maté. Mais il a fallu attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour que les scientifiques commencent à l'étudier. Le Japon l'a adoptée dans les années 1970 et son usage s'est répandu en Asie, en Australie et en Amérique du Sud. Actuellement, sa culture est essentiellement concentrée en Asie, avec la Chine comme plus grand producteur mondial.

En Occident, la stévia peine toujours à s'imposer. Les fabricants d'édulcorants synthétiques ont probablement contribué à ra-



lentir sa commercialisation. Son emploi a été interdit aux Etats-Unis jusqu'en 2008. En Europe, il a fallu attendre 2011 pour que cet additif alimentaire soit homologué sous le code «E960». Depuis, on le retrouve essentiellement dans des sucrettes, des sodas, des bonbons et des yaourts.

Coca-Cola l'utilise dans son *Coca-Cola Life* – reconnaissable à son étiquette verte – commercialisé en France depuis le début de l'année. Mais il ne s'agit en aucun cas d'un nouveau *Coca Zéro*: au contraire, un litre de *Coca Life* renferme encore l'équivalent de 16 morceaux de sucre, contre 27 pour le Coca classique.

Il faut dire que le gros défaut de la stévia réside dans son arrière-goût de réglisse. C'est pourquoi les industriels sont souvent contraints d'ajouter du sucre ou des arômes artificiels pour masquer cette saveur indésirable. C'est sans doute

pour cette raison aussi que cet édulcorant ne s'impose pas plus rapidement et qu'il est toujours judicieux de lire la liste des ingrédients.

## Du sucre malgré tout

Depuis 2008, l'emploi des glycosides de stéviol a été autorisé par paliers, mais ce n'est qu'en 2014 qu'ils sont librement commercialisés en Suisse. Villars a créé le premier chocolat noir, adouci à la stévia, sans sucre ajouté. Comparé à une tablette de chocolat noir classique, il n'apporte que 15% de calories en moins. Assugrin, qui commercialisait déjà l'aspartame et les cyclamates, propose la stévia en comprimés et en poudre pour adoucir boissons, pâtisseries et desserts. Ricola vend opportunément des bonbons... à la réglisse. Et, au rayon boissons, on trouve des thés froids (Lipton, Nestea, nicedT), du sirop (Weight Watchers)

des boissons aux fruits (Eve) ou encore du Sprite. Ce qui n'empêche pas ces boissons de contenir également l'équivalent de six à 15 morceaux de sucre par litre.

Alors, la stévia une solution miracle? Pas vraiment. Force est de constater que, depuis leur apparition sur le marché, les édulcorants n'ont pas réussi à infléchir la courbe d'obésité dans le monde. Une des hypothèses est que la prise d'édulcorants perturbe les sensations de rassasiement et incite alors à manger davantage.

Même si les extraits de stévia ont démontré leur innocuité pour la santé, il faut les consommer avec parcimonie pour ne pas entretenir notre penchant naturel pour la saveur sucrée. Il est préférable et plus efficace de se déshabituier de ce goût en diminuant sa consommation globale de produits sucrés.

Doris Favre,  
diététicienne diplômée

## Travailler, c'est s'intégrer

Séparé après quatre ans de mariage, un ressortissant tunisien s'est vu refuser la prolongation de son permis de séjour pour cause d'intégration insuffisante. Même s'il parle la langue du pays et qu'il n'a cumulé ni poursuites ni condamnations pénales, cela ne suffit pas. Il aurait encore dû apporter la preuve de son indépendance financière. Or, jusqu'à sa séparation, il a vécu de l'aide sociale et de quelques emplois temporaires ainsi que des ressources de son épouse.

Au moment du jugement, il n'avait pas non plus de domicile fixe. Et, en vue d'obtenir une prolongation de son permis, le requérant avait harcelé sa conjointe de manière répétée afin qu'elle accepte de reprendre la vie commune.

Par conséquent, la Haute Cour a considéré que l'intégration n'était pas réussie, et a donc exclu la poursuite d'un séjour en Suisse.

Arrêt 2C\_391/2014 du 4 décembre 2014

## Emplois dans deux cantons: pas de compensation d'allocations

Une personne qui exerce divers emplois dans plusieurs cantons perçoit les allocations familiales seulement dans le canton dans lequel elle réalise le salaire le plus élevé. Dans le cas précis, une femme, au service de deux employeurs, basés à Genève et sur Vaud, a réclamé la compensation de la différence à la caisse genevoise, plus généreuse en matière d'allocations que le canton de Vaud qui les lui verse. Le Tribunal fédéral l'a déboutée. Dans un tel cas, il a rappelé qu'il n'existe pas de droit au solde lorsque les prestations allouées par un canton sont moins élevées que dans l'autre.

Arrêt 8C\_250/2014 du 2 décembre 2014

## VINGT MINUTES, C'EST QUOI?

*A propos de l'article*

*«Sur les pistes sans ma voiture» (1/15).*

Selon votre tableau, les bus n'arrivent pas à l'ouverture des pistes. Nos remontées mécaniques ouvrent à 9 h et le car postal arrive à 9 h 20. Je pense que, pour 20 minutes, nous pouvons dire que le bus arrive à l'ouverture. Nous avons, de plus, organisé des navettes. Celle qui circule entre St-Martin, Mase, Vernamège et Nax est gratuite pour éviter le déplacement de trop de véhicules. Celle qui part de Granges et de Grône est payante (5 fr.). Or, ces moyens sont faits pour faciliter la vie de nos hôtes et de nos citoyens. Nous vous invitons volontiers à tester notre neige naturelle, vu que le 95% de notre domaine n'a pas de canons à neige.

VIVIAN MOTTE

*Lors de nos recherches, nous n'avons retenu qu'une marge de cinq minutes pour déterminer s'il était pos-*



*sible d'arriver à l'ouverture des remontées mécaniques ou non. Nous avons considéré que certaines personnes souhaitent profiter de la première demi-heure d'ouverture des pistes, lorsqu'elles sont désertes, ou encore prendre un cours privé dès l'ouverture, comme le permet l'Ecole suisse de ski de Nax.*

LA RÉDACTION

## FLOUS, LES SULFITES

*A propos du test «Un bouquet de pesticides dans votre verre de rouge» (1/15).*

Je lis avec attention votre magazine depuis longtemps et il répond à beaucoup de mes interrogations sur maints sujets. Je vous en remercie donc vivement. Votre test sur les pesticides dans les vins rouges met en exergue trois bouteilles. Nous consommons depuis des années le Cabernet-Syrah de J.P. Chenet, placé au 2<sup>e</sup> rang du classement. En constatant que le vin bio Château Pech-Latt Corbières était 3<sup>e</sup>, je suis allée en acheter. Mais l'étiquette, au dos de la bouteille, précise qu'il peut contenir des sulfites. Comme ce terme n'apparaît pas dans votre article, j'aime-rais savoir ce que sont les sulfites et s'ils sont dommageables pour la santé.

CORINNE PASSARD

J'ai vu que les vins blancs seront analysés dans votre prochain numéro. A ce sujet, vous serait-il possible de mentionner pourquoi tous les vins contiennent des sulfites et qu'elles sont les éventuelles conséquences sur la santé?

MICHELANGELO COMAZZI

*Votre suggestion est pertinente et nous avons décidé d'apporter un éclairage sur le sujet (lire page 20). Il nous est malheureusement impossible d'en explorer tous les enjeux (conséquences sur la santé), mais nous gardons précieusement cette idée pour un article ultérieur.*

LA RÉDACTION

## CHAMBRES SECRÈTES

*A propos de l'article «Quand Booking.com stresse pour mieux vendre» (12/14).*

Je trouve que [booking.com](#) est une entreprise fiable, mais elle n'offre pas toutes les possibilités de l'hôtel. La demi-pension, notamment, n'est parfois pas disponible, alors que l'établissement la propose. Dans notre cas, pour une famille de trois adultes, booking.com ne présentait que des chambres à deux lits, alors que l'hôtel en disposait avec un ou trois lits. Nous avons donc pris deux chambres doubles qui nous ont été facturées comme si elles étaient toutes les deux occupées par deux personnes. Comme vous, l'hôtel nous a conseillé de passer par son propre site internet. Mais tous les établissements n'ont pas un site accessible par tous. Et, quand c'est le cas, le système de réservation redirige souvent sur booking.com!

ANNE ROESSINGER

## GRINCEMENT DE DENTS

*A propos de notre test «Poils sous la loupe pour un nettoyage en douceur» (1/15).*

La brosse M-Budget de Migros a obtenu la mention finale «insatisfaisant» avec une note intermédiaire pour l'arrondi des soies de 2.3. Or, il y a quelques années, *Bon à Savoir* a également testé les brosses à dents et le modèle M-Budget avait été jugé «bon» avec une note de 5.2 pour l'arrondi

des soies. Comment expliquez-vous cette différence?

LANA EXERTIER

Sur la base de votre test paru en septembre 2009, j'utilise le modèle M-Budget qui était sorti 2<sup>e</sup> du classement. Dans votre dernier numéro, cette brosse se retrouve en dernière position et est jugée «insatisfaisante»... Est-ce à dire que Migros – ou son fournisseur – a complètement changé sa ligne de production.

SUZANNE MATHEZ

*Les brosses à dents M-Budget ne sont pas les mêmes que celles testées en 2009. Migros nous a confirmé avoir changé de fournisseur. Ce qui explique les résultats totalement différents que nous avons obtenus. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser de ne pas avoir apporté cette précision dans notre article.*

LA RÉDACTION

## ÉCRIVEZ-NOUS

**Un article  
vous fait réagir?**

**Votre avis  
nous intéresse**

Ecrivez à

**BON À SAVOIR**

Courrier des lecteurs  
CP 150 - 1001 Lausanne  
ou à [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch)

**Service abonnements**

CP 240, 1001 Lausanne  
 ☎ 021 310 01 37  
 Fax 021 310 01 39  
 E-mail: abo@bonasavoir.ch

**Abonnement**

11 numéros: 35.50 fr.  
 22 numéros: 66 fr.  
 Vente en kiosque: 4.50 fr.

**Directrice, rédactrice en chef**  
 Zeynep Ersan Berdoz

**Rédacteur en chef adjoint**  
 Yves-Noël Grin

**Rédaction**

Vincent Cherpillod  
 Loïc Delacour  
 Carole Despont  
 Martine Dutruit  
 Chantal Guyon  
 Claire Houriet Rime  
 Sébastien Sautebin  
 Marie Tschumi

**Ont collaboré à ce numéro**

Jonas Arnold  
 Annick Chevillot  
 José Crespo  
 Doris Favre  
 Fiami  
 Christophe Inaebnit  
 Thomas Lattmann  
 Sabine Rindlisbacher  
 Andreas Schildknecht  
 Dominique Schütz  
 Simon Tschopp

**Mise en pages**  
 Daniel Brochellaz

**Correction**

Christiane Droz

**Permanence juridique**

© 021 310 18 20  
 Tous les jours  
 de 9 h à 11 h et  
 de 13 h à 15 h  
 Silvia Diaz  
 Kim Vallon  
 Barbara Venditti

**Secrétariat de rédaction**

Av. de la Rasude 2  
 CP 150, 1001 Lausanne  
 © 021 310 01 36  
 Fax 021 310 01 39  
 www.bonasavoir.ch  
 E-mail: info@bonasavoir.ch  
 Martine Blöchliger  
 Sylvie Exquis  
 Emilie Lehmann

**Publicité**

Ki Média S.à r.l.  
 CP 150, 1001 Lausanne  
 © 021 310 18 21  
 roger.grossmann@kimedia.ch  
 CP 75, 8024 Zurich  
 © 044 253 83 53  
 anzeigen@kimedia.ch

**Imprimerie**

Ziegler Druck- und Verlags-AG,  
 8401 Winterthur

**Editeur**

Editions Plus S.à r.l.  
 CP 150, 1001 Lausanne

**Lectorat**

393 000 (MACH Basic 2014-2)

© Reproduction autorisée uniquement avec  
 l'accord écrit de l'éditeur, tout comme l'utilisation  
 de nos tests et articles à titre publicitaire.

**Vélos d'appartement**

Pédezalz, mais pas dans la semoule! Le magazine *Stiftung Warentest* a recherché les meilleurs vélos d'appartement parmi neuf modèles. Les cinq critères suivants ont été retenus:

- entraînement (ergonomie, confort de la position, bruit, programmes, etc.);
- test technique (précision des données, etc.);
- prise en main (montage, entretien, etc.);
- sécurité;
- substances problématiques dans les poignées.

Trois engins ont obtenu une bonne note. Ils sont, entre autres, silencieux et les indications fournies très précises. Les poignées des cinq vélos, situés en queue de classement contiennent des substances problématiques.

**Essuie-glace**

Lorsqu'on prend le volant, la visibilité ne doit pas être entravée. «Il faut donc remplacer les balais des essuie-glaces usés ou défectueux, faute de quoi on risque d'être accusé de négligence grave en cas d'accident causé par un manque de visibilité. Et l'on s'expose à une amende, voire à un retrait de permis», prévient le TCS. Le club automobile a testé huit balais, quatre à branche unique – faits d'une seule pièce – et quatre modèles articulés. En principe, les premiers sont plus aérodynamiques, leur pression est plus régulière et ils comportent moins de parties mobiles susceptibles de geler. Trois essuie-glaces sont «très recommandé», dont un articulé, le *Twin Spoiler* de Bosch. Le trio de tête se caractérise par une finition soignée et une très bonne qualité d'essuyage.

**Tablettes petit format**

De belles performances, un bon son et une autonomie satisfaisante sont les points forts de la tablette Sony *Xperia Z3*. «Il ne lui manque qu'un écran moins étriqué et plus fidèle en couleurs», estime le magazine français *Olnet* qui lui a donné une note de 8,9 sur 10. Pour des images d'enfer, on pourra toujours lui préférer la Samsung *Galaxy Tab S8.4*, et son excellente qualité d'affichage.

**Clouds gratuits**

Le cloud computing permet d'enregistrer ses données en ligne et de les consulter depuis n'importe quel appareil connecté à internet. *Test-Achats* a comparé dix services gratuits sur la base de plusieurs critères comme le téléchargement et l'installation du logiciel, la synchronisation automatique ou non des données, la convivialité, la gestion des fichiers en ligne, la facilité d'envoi ou encore l'aide et la documentation. Onedrive obtient les meilleurs résultats, talonné par Google Drive et Dropbox, dont l'une des faiblesses est son espace de base gratuit limité à 2 Gb, contre 15 Gb pour les deux autres. *Test-Achats* rappelle aussi que le cloud ne remplace pas les sauvegardes traditionnelles. Par précaution, mieux vaut d'ailleurs faire plusieurs back-up sur des supports distincts, conseille le magazine belge.

**Les meilleures notes:**

- **Sony Xperia Z3 Tablet**, 455 fr. (*photo*)
- **Samsung Galaxy Tab S8.4**, 318 fr.
- **Asus MeMo Pad 7**, 210 fr.

*Olnet magazine* (1/15 / N° 812)  
[www.Olnet.com](http://www.Olnet.com)

**Les meilleures notes:**

- **Onedrive**  
[onedrive.live.com](http://onedrive.live.com)
- **Dropbox**  
[dropbox.com](http://dropbox.com)
- **Google Drive**  
[drive.google.com](http://drive.google.com)

*Test-Achats* (1/15)  
[www.testachats.be](http://www.testachats.be)

**PROCHAINS NUMÉROS**

N° 3  
 dès le 11 mars  
 2015

**TOUT  
COMPTE  
FAIT.**

N° 2  
 dès le 25 février  
 2015

**Déodorants roll-on au labo**

Les déodorants sont au cœur de multiples controverses. Nous en avons donc testé une dizaine et traqué la présence de sels d'aluminium, de plastifiants ou encore d'allergènes.

**Tire-bouchons sous la loupe**

Après nos tests des vins rouges et blancs, nous ne pouvions passer à côté des tire-bouchons... Nos experts ont réalisé un test pratique et mesuré leur résistance à la corrosion.

**Des cartes de clients et de crédit**

Les cartes de clients de nombreux commerces suisses offrent aussi la possibilité de payer à crédit. Les avantages qu'elles procurent suffisent-ils à combler les taux d'intérêt retenus?

**Les assurances et les sports à risques**

Les sports à risques ne sont souvent pas couverts par les assurances accidents et perte de gain standard. Comment combler cette lacune et à quel prix?

# Simply doux.

Un nettoyage doux et en profondeur à partir de CHF 1.-!

Le magazine de consommateurs K-Tipp a testé 15 brosses à dents. Les tests en laboratoire ont prouvé une fois de plus que la bonne qualité ne doit pas coûter cher. La brosse à dents Dentofit d'ALDI SUISSE a obtenu la mention «très bon» et fait partie des vainqueurs du test.



Brosse à dents premium

diverses sortes  
2 pièces

le paquet  
**1.99**

Ktipp

très bon

Test K-Tipp n° 1/2015

sorte testée: X-White  
source: K-Tipp, n° 01/15, 14 janvier 2015



Simple comme ALDI.

